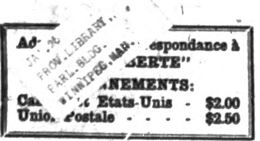
VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 19 FEVRIER 1924 NUMERO 37



Ad... ...espondance à ...ERTE"
...NEMENTS:
Ca... Etats-Unis - $2.00
Unio... Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

UNE ALLIANCE PROGRESSISTE-CONSERVATRICE?

Le député de Prince-Albert en parle, mais on proteste à Ottawa

Rosthern, Sask. — Andrew Knox, député progressiste fédéral de Prince Albert, parlant à Rosthern, a fait allusion à une alliance des progressistes et des conservateurs pendant la prochaine session à Ottawa. Il considère cette union comme très probable. Les élections de Kent et de Halifax ayant enlevé deux sièges au gouvernement, a-t-il dit, si les progressistes se joignaient aux conservateurs, la défaite du gouvernement libéral serait inévitable.

Protestations

Ottawa — A la suite des déclarations de M. Andrew Knox, député progressiste de Prince-Albert, à l'effet que les membres de son parti s'uniraient peut-être au parti conservateur, des protestations ont couru les milieux parlementaires. Au point de vue tarifaire, les visées conservatrices et progressistes sont divergentes et ne pourront jamais se toucher. Les politiciens les mieux informés se disent sûrs que des motifs personnels ont poussé M. Knox à mousser sa candidature dans son comté aux prochaines élections? M. Knox a été élu dans une lutte à trois aux récentes élections et il tiendrait à avoir l'appui des conservateurs à la prochaine campagne.

KING CHERCHE A NOUS AMADOUER

La rumeur circule à Ottawa que les droits sur les machines agricoles seront abolis

Ottawa — Un ensemble de circonstances semble rendre presque certain un progrès très substantiel dans la réforme du tarif à la prochaine session du parlement, et si les rumeurs qui circulent en ce moment se trouvent fondées, les fermiers de l'Ouest seront soulagés lorsque le nouveau budget entrera en vigueur.

On prévoit l'élimination complète des droits sur toutes les machines employées pour la production. Ils sont actuellement de 10 à 20 pour cent.

Certaines circonstances donnent beaucoup de poids à ces suppositions. D'abord, le gouvernement est en minorité et désireux de garder le pouvoir. On pense qu'au moyen de cette concession il pourra obtenir l'appui d'un nombre suffisant de députés progressistes pour se maintenir pendant la session actuelle.

Ensuite, les avocats réellement puissants de la protection dans le cabinet libéral, sauf une ou deux exceptions, sont partis et leurs places ont été remplies par des hommes du camp opposé. Tous les ministres de l'Ouest ont recommandé une réduction du tarif et de nombreux représentants des provinces maritimes sont en faveur de la même mesure.

Il ne fait pas de doute que M. Mackenzie King est très désireux d'obtenir l'appui des députés de l'Ouest et de prolonger la vie du gouvernement. On sait que, peu de temps après la visite de MM. Crerar et Dunning, il a demandé à tous les ministres de l'Ouest de lui exposer par lettre ce qu'ils jugeant nécessaire pour apaiser leur région. Tous ont placé la réforme du tarif parmi les points les plus essentiels.

Howard parlera devant les commissaires d'école à Saskatoon

Saskatoon — James-R. Howard, ancien président de l'"American Federated Farm Bureau", avec qui Aaron Sapiro a refusé de discuter la vente du blé devant les commissaires d'école de la Saskatchewan, le 21 février, parlera néanmoins à la convention, mais pas le même jour que M. Sapiro.

Le 21 février, M. Sapiro et le Dr Robert Magill, secrétaire du "Grain Exchange" de Winnipeg, discuteront la méthode du "pool" et le système de vente actuel. Le 22 février, M. Howard parlera sur la production, le transport et la vente du blé.

PARIS — Le général Gouraud a été élu membre de l'Académie des Belles-Lettres.

La convention des commissaires d'écoles du Manitoba les 26, 27 et 28 février

Les commissaires d'écoles du Manitoba se réuniront à l'hôtel Royal Alexandra, les 26, 27 et 28 février, pour leur 18me convention annuelle. Au nombre des orateurs inscrits au programme figurent: Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur; hon. Charles-R. Cannon, ministre de l'éducation; Dr W.-C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan et président de la Commission Murray sur l'éducation; W.-J. Healy, bibliothécaire provincial; W.-B. Beer, de l'école normale de Brandon, représentant la Société d'Education du Manitoba; George Hunter, représentant les inspecteurs d'écoles publiques.

CE SURPLUS DU WHEAT BOARD

Les fermiers de l'Ouest voudraient en faire bénéficier leur "Pool", mais Ottawa ne veut pas lâcher prise

Ottawa — Une délégation de l'Ouest s'est présentée à Ottawa pour demander au gouvernement fédéral de remettre aux différentes associations coopératives de "Wheat Pool" des trois provinces $170,000, partie du surplus qui reste en caisse à la suite des opérations de la Commission du blé de 1919.

La délégation se composait de MM. Lewis Hutchinson, de Lacombe, Alta; A.-J. MacPhail, de Régina, secrétaire de la "Saskatchewan Grain Growers' Association"; Peter Broadfoot, de Gladstone, Man.; W.-G.-A. Gourlay, de Dauphin, Man. Ces délégués représentaient les "Co-operative Wheat Producers' Associations" de leurs provinces respectives.

La proposition

Estimant qu'il reste une somme de $560,000 à distribuer aux producteurs de blé dont la récolte de 1919 a été vendue par l'entremise de la Commission du blé, la Saskatchewan aurait droit à environ $183,000, le Manitoba à $129,000 et l'Alberta à $109,000. La délégation a demandé que 40 pour cent de cette somme soit remise aux associations coopératives pour les aider à mettre sur pied l'organisation de leur "Wheat Pool".

Ottawa garde l'argent

L'hon. J.-A. Robb, ministre intérimaire des finances, a déclaré qu'il garderait les $560,000 tant que les $3,795,587 dus au gouvernement par les fermiers pour avances de grains de semences ne seraient pas remboursés.

W.-G.-A. Gourlay a dit qu'au Manitoba on espérait obtenir 50 pour cent des signatures des fermiers.

— Vous demandez une distribution de cet argent au pro rata des signatures? a demandé l'hon. M. Motherwell, ministre de l'agriculture.

— Oui.

— Comment allons-nous décidé que les fermiers qui constituent cette moyenne veulent réellement que l'argent soit employé à cette fin, surtout étant donnée l'attitude de la législature du Manitoba.

— Nous travaillons en accord avec l'idée de M. Bracken. Il est en faveur d'un "pool" volontaire.

— Cependant sa législation était pour un "pool" obligatoire.

L'argent du peuple

— Le succès du mouvement est en péril, dit M. Peter Broadfoot, si nous avons à compter sur l'argent qui nous viendra des fermiers eux-mêmes. Nous ne voulons pas d'un octroi public. L'argent de la commission du blé appartient au peuple de l'Ouest. Au lieu de le distribuer aux individus, nous vous demandons de l'envoyer à un bureau central. Si la chose est acceptable, nous pourrions avoir cette somme dans quelques jours.

— Vous ne pouvez prendre de l'argent des revenus généraux sans l'autorisation du parlement, a remarqué M. Motherwell.

— Pourquoi ne pas payer l'argent aux provinces qui en disposeraient à leur gré? a demandé M. McMurray.

— Pas le moins du monde, a rétorqué M. Broadfoot.

— Mais ce sont des gouvernements de fermiers, a ajouté le solliciteur général.

— N'importe, nous ne voulons pas que l'argent leur soit remis sans une direction.

L'hon. Charles Stewart, tout en étant favorable au projet, a déclaré qu'il voyait des difficultés du fait que 50 pour cent seulement des fermiers ont signé le contrat du "pool".

NOTRE SALUT EST DANS LA CULTURE MIXTE

L'opinion du Sénateur Gustave Boyer, de la province de Québec

Montréal — L'honorable sénateur Gustave Boyer, président de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, est de retour de Moose Jaw, où il assista au congrès tenu en cette ville par les cultivateurs laitiers des trois provinces de l'Ouest. L'impression qu'il en rapporte est que l'Ouest devra s'intéresser, avec autant de soin que les provinces de Québec et d'Ontario à l'industrie laitière pour atteindre son plein développement agricole, c'est-à-dire s'attacher moins à cultiver le blé sur de vastes superficies et adopter la culture mixte qui favorise l'industrie laitière. Ce changement s'impose pour maintes raisons dont les principales sont la rareté de la main-d'oeuvre, le coût excessif de l'outillage agricole sur les fermes de grande étendue, l'incertitude des récoltes uniques de blé par suite des fléaux et des écarts de la température. Des fermes de petite dimension et la culture mixte, comprenant l'élevage et l'exploitation du bétail laitier, partant l'industrie laitière, seront une sauvegarde efficace pour les cultivateurs en même temps qu'une source de revenus plus sûre et plus féconde.

"Déjà la province de l'Alberta l'a compris, dit M. Boyer, puisque sa production en beurre, la saison dernière, s'élève à plusieurs millions de dollars; la Saskatchewan la suit de très près.

"L'Alberta possède 76 fabriques de beurre et 12 de fromage. La Saskatchewan, 65 beurreries. La Colombie Britannique compte 30 beurreries.

"Il est à l'honneur de l'Alberta de figurer pour l'année 1923, comme ayant fourni au marché du Canada 17 pour cent des beurres spéciaux, c'est-à-dire ceux qui sont qualifiés avant les beurres même de toute première qualité.

"Durant la même période, Québec figure pour 37 pour cent; Ontario, 4.8 pour cent et la Saskatchewan 6,190. Ces chiffres ont été cités par M. Ruddic. Ils sont éloquents pour les nouvelles provinces, mais aussi très élogieux pour Québec."

AARON SAPIRO AU MANITOBA

Le célèbre expert californien va donner une série de conférences sur le "Wheat Pool" dans la province

La "Manitoba Co-operative Wheat Growers Ltd" a réussi à obtenir les services du fameux expert en ventes coopératives, Aaron Sapiro, pour un certain nombre de réunions au Manitoba. M. Sapiro est un orateur puissant et il connait parfaitement son sujet. Il a organisé les producteurs de fruit en Californie, les producteurs de coton et les producteurs de tabac. Son système de ventes coopératives s'est révélé un magnifique succès. Il vaut la peine de faire des milles pour aller l'entendre et aucun fermier ne devrait manquer d'assister à la conférence qui sera donnée dans son district.

Voici la liste des réunions avec leurs dates:

Portage la Prairie: 28 février, à 1 h. 30.

Brandon: 28 février, 8 h. 30.

Morden: 29 février, à 1 h. 30. Un train spécial pour cette assemblée a été obtenu sur la ligne du sud de Melita à Morden. Prix: un billet et un tiers.

Carman: 29 février, 8 h. 30.

Winnipeg: Chambre de Commerce, 1er mars, 1 h. 30.

Une avance de $10,000

Pour le travail immédiat d'organisation, les "United Grain Growers" ont généreusement répondu à la requête des directeurs et consenti une avance de $10,000 qui sera remboursée avec l'argent que feront rentrer les contrats. Ceci a permis aux organisateurs de se mettre immédiatement au travail et les rapports reçus de la campagne indiquent que les volontaires ne manqueront pas pour assurer le succès de l'entreprise.

La campagne pour la signature des contrats commencera le 10 mars. L'objectif à atteindre est un million d'acres, soit environ 40 pour cent de la superficie ensemencée en blé en 1923.

Nouvelles brèves

WETASKIWIN, Alta — Après un procès qui a duré deux jours, William Hason, accusé du meurtre d'Edgar Falkner, fermier du district de Sylvan, le 30 novembre, a été condamné par le juge Tweedie à être pendu le 1er mai à Fort Saskatchewan.

REGINA — J.-N. Fish, C.R., a été élu président de l'association du barreau de Régina.

DELIA, Alta — Dan Sinclair, fermier en vue de Mecheche, a été attaqué et mis en pièces, sur sa ferme, par un taureau furieux.

REGINA — Dans l'espace de quatorze jours on a saisi 225 barils de bière à Moose Jaw et à Régina.

SASKATOON — La Ligue de Prohibition de la Saskatchewan a adopté comme cri de guerre: "Saskatchewan, hold the line!"

REGINA — A la suite de condamnations encourues, quatre pharmaciens ont été rayés de la liste de l'association des pharmaciens de la Saskatchewan.

ROLAND, Man. — Un incendie a causé pour plus de $75,000 de pertes dans le quartier des affaires de Roland.

HULL — Mme Jean Robillard, de Sainte-Sixte, P. Q., a été arrêtée vendredi sur l'accusation d'avoir tiré sur son voisin Albert Turcotte.

NEWCASTLE, N.-B. — L'Académie catholique Sainte-Marie a été rasée par le feu. Religieuses et élèves sont sauvés. Pertes: plus de $100,000.

QUEBEC — Il est probable que la question de l'avance de l'heure va faire le sujet d'un referendum qui sera tenu dans toute la province de Québec. Ce referendum sera tenu au commencement du printemps prochain.

TORONTO — La ville de Toronto compte avec sa banlieue une population de 709,099, mais de 634,225 sans la banlieue. La banlieue a donc 74,874 habitants.

MONTREAL — Six hommes armés ont tenu à la pointe du revolver quarante membres d'un club de billard dans l'est de Montréal. Les faisant s'aligner contre le mur, ils les ont fouillés et ont récolté plus de $2,000.

TORONTO — Le premier ministre Ferguson a laissé entendre clairement que le groupe des fermiers ne serait pas reconnu comme l'opposition officielle à la législature.

20,000 visiteurs par jour à l'exposition des produits agricoles

L'exposition des produits agricoles de l'Ouest, chez Eaton, s'est terminée samedi à une heure. Elle a remporté un magnifique succès à tous les points de vue. On estime qu'il y a eu une moyenne de 20,000 visiteurs par jour. Les fonctionnaires en charge des différents comptoirs, qui ont participé aux grandes expositions canadiennes de ces dernières années, sont unanimes à déclarer que pour l'assistance et l'intérêt, l'exposition Eaton de 1924 se place au tout premier rang.

Sept policiers de Moose Jaw sont arrêtés pour vols

Moose Jaw — Sept hommes de la police de Moose Jaw ont été arrêtés sur l'accusation d'avoir volé quantités de marchandises dans divers magasins et garages de la ville. Chez l'un d'eux on a trouvé des quantités considérables d'articles d'habillement de toutes sortes, chez d'autres des pneus, des malles, des valises, etc. Les coupables ont avoué.

Le sacre de Mgr O'Donnell

Toronto — Mgr O'Donnell, évêque de Victoria, a été sacré jeudi matin à l'église Saint-Michel par Son Excellence le délégué apostolique, en présence d'une quinzaine d'archevêques et d'évêques et de plus de 300 prêtres. Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr O'Brien, de Peterboro. Mgr Sinnott, de Winnipeg, et Mgr McNeil, de Toronto, étaient évêques co-consacrateurs.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Pour venir en aide aux écoles pauvres du Manitoba — Les députés de Régina s'occupent du "Pool" — Un incident sensationnel à la législature de l'Alberta

Manitoba

L'événement important de la semaine a été la présentation, par l'hon. Charles Cannon, ministre de l'éducation, de son bill pour accorder des octrois aux districts scolaires incapables de tenir leurs écoles ouvertes. Ce bill touche à un point seulement du rapport de la commission Murray et il répond aux recommandations au sujet du problème de l'instruction primaire dans les districts pauvres de la province.

Politique de colonisation défectueuse

En parlant de la situation générale au point de vue scolaire, M. Cannon a jeté une partie du blâme sur le gouvernement fédéral, qui laisse les colons s'établir dans des endroits où ils n'auraient pas dû venir avant plusieurs années. Cette colonisation trop hâtive n'exige pas seulement la construction d'écoles, mais beaucoup d'autres travaux. Si ces nouveaux-venus avaient été placés sur des terres plus accessibles, leurs enfants auraient pu profiter des écoles déjà existantes. Le ministre a aussi critiqué l'érection de bâtiments scolaires coûteux dans les petits centres.

Octroi spécial

D'après la recommandation de la commission, toute municipalité ayant une répartition moyenne de moins de $100,000 par instituteur a droit à un octroi spécial. Le ministre a expliqué le fonctionnement de cet octroi. Là où même la taxe générale scolaire, $3.60 par jour, n'est pas collectée, le bill permet au département de garantir aux municipalités sur la recommandation du lieutenant-gouverneur en conseil, la somme suffisante pour payer aux districts scolaires leur taxe générale.

Un danger

Cependant cette faveur entraine des conséquences assez graves. M. Cannon a ajouté, en effet, que dans le cas d'une municipalité qui serait en retard de plus d'un an dans le payement de ses taxes aux districts scolaires, le gouvernement aurait le pouvoir de s'introduire dans les affaires municipales — et scolaires évidemment — de sa débitrice et de les administrer jusqu'à acquittement complet de la dette.

C'est donc la perspective du syndic officiel, avec toutes les suites agréables de ce régime peu britannique, qui s'offre aux districts scolaires obligés, à cause de leurs difficultés financières, d'accepter les secours de la province. Il faut espérer que nos députés ne laisseront pas passer sans un sérieux examen cette clause du bill de M. Cannon.

Le bill de Norwood

Le bill pour la division scolaire entre Norwood et Saint-Boniface a été transmis au comité des amendements aux lois, où les deux parties en cause vont pouvoir exposer leur point de vue.

L'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, devant l'opposition que suscitait son bill au sujet du département du trésor, l'a retiré pour lui en substituer un autre.

Les questions de l'Université, de l'Union des églises et du vote transférable ont fourni l'occasion de nouveaux discours des deux côtés de la Chambre.

Système d'origine américaine?

M. Joseph Bernier a dit que l'opposition des conservateurs au vote transférable venait de ce qu'ils l'estimaient faux en principe. Il a dénoncé cette tendance de l'Ouest Canadien à emprunter trop de lois, de coutumes et d'idéals aux Etats-Unis, alors que nous risquerions beaucoup moins à nous guider sur les hommes d'Etat d'Angleterre.

Un incident

A noter, au cours de la semaine, un incident assez vif entre M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac) et M. W. Ivens (Winnipeg). Sur un point de discussion entre les deux députés, le président est intervenu pour déclarer que M. Ivens devait accepter la parole de l'honorable député de Sainte-Rose. Là-dessus, le députés ouvrier de s'incliner devant la décision du président, mais en Chambre seulement, se réservant de garder son opinion pour le dehors. M. Hamelin n'avait pas remarqué tout d'abord la gravité du propos, mais en le voyant par la suite consigné dans les journaux, il a demandé à M. Ivens de retirer son insinuation, faute de quoi il se mettait à sa disposition dehors. Le représentant de Winnipeg a répondu laconiquement qu'il gardait la même position que la veille. M. Hamelin a exprimé de nouveau le plaisir qu'il éprouverait à se mesurer avec son adversaire.

Mais le président s'est mis à lire l'ordre du jour... et l'affaire en est restée là.

Le gouvernement a hâte de voir les travaux de la session marcher un peu plus rondement. Qui oserait l'en blâmer? Il vient de décider que la Chambre siégerait désormais tous les soirs.

Saskatchewan

Régina — La législature, débarrassée du débat sur l'adresse, s'est mise à l'oeuvre pour tout de bon et s'est attaquée aux divers projets de loi qui lui sont soumis.

Pouvoirs de moratorium

Un bill important qui a eu sa seconde lecture est à l'effet de prolonger d'une autre année les pouvoirs conférés au gouvernement de déclarer un moratorium partiel ou général. Bien que le cabinet n'ait jamais usé de ce pouvoir, il estime cependant sage de ne pas s'en démunir encore dans les circonstances actuelles.

Les affaires du "Pool"

La Chambre, par l'intermédiaire de son comité de l'agriculture, fait en ce moment une enquête sur les opérations des directeurs provisoires du "Wheat Pool" et de ses dépenses d'organisation.

Cette mesure a été prise avant de s'occuper d'une proposition de MM. George-W. Robertson, indépendant, (Wynyard) et George Spence, libéral, (Notukeu) demandant à l'assemblée d'endosser la requête de la "Saskatchewan Co-operative Wheat Producers" au gouvernement fédéral au sujet d'un octroi de $50,000 pris sur le reliquat de la caisse de la Commission du blé.

Alberta

Edmonton — L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée par 42 voix contre 12, après un débat qui a duré près de trois semaines et auquel ont pris part quarante orateurs. Un amendement des libéraux protestant contre la suppression de la circonscription de Clearwater et la remise de l'élection dans celle de Grouard a été rejeté par la même majorité de 30.

Incident sensationnel

Le débat s'est terminé par un incident sensationnel entre le premier ministre et l'hon. J.-R. Boyle, chef de l'opposition. M. Greenfield ayant déclaré que le chef libéral, dans une conversation privée avec lui, il y a quelques semaines, avait virtuellement suggéré l'abolition du comté de Clearwater, à laquelle les libéraux ne s'opposeraient pas, M. Boyle a nié énergiquement avoir fait une telle suggestion.

Si le premier ministre, a-t-il dit, avait fait un pareil arrangement avec moi, ou pensait l'avoir fait, pourquoi ne me l'a-t-il pas rappelé lorsqu'il a vu que nous nommions un candidat à Clearwater, et pourquoi a-t-il essayé lui-même d'avoir un candidat dans la même circonscription? Pourquoi encore le gouvernement a-t-il fait à l'opposition l'offre que si les libéraux ne combattaient pas le gouvernement dans Clearwater, celui-ci ne les combattaient pas à Grouard — offre qui a été refusée, comme M. Greenfield le sait très bien.

Routes

Plusieurs bills ont été adoptés en première et seconde lecture, en particulier, celui concernant les routes, qui stipule l'emprunt de $3,500,000 pour remettre en état 1,900 milles de routes existantes et construire environ 600 milles de nouvelles dans une période de cinq ans. Les obligations couvrant cet emprunt seront d'une durée de quinze ans et la moitié du revenu annuel des licences d'automobiles sera affectée à son remboursement.

Bill des liqueurs

La nouvelle loi du contrôle des liqueurs a été présentée à la Chambre jeudi. Bien qu'elle soit une mesure du gouvernement, les députés ministériels, a déclaré le procureur général J.-E. Brownlee, pourront voter à leur guise et proposer les amendements qu'ils jugeront à propos.

M. Boyle, chef de l'opposition, bien qu'approuvant la teneur générale du bill, a critiqué sévèrement ses restrictions de la liberté et a recommandé d'amender la mesure de façon à la rendre applicable sans la continuation d'un système d'espionnage qui a aidé à ruiner la loi de prohibition.

Dès vendredi le bill passait en seconde lecture. Il est maintenant devant la Chambre en comité, où des amendements peuvent être faits clause par clause, mais où le principe même de la mesure ne peut être altéré.

LA CAMPAGNE POUR LE "POOL" EN SASKATCHEWAN

Elle va commencer le 21 février par une tournée de conférences de Sapiro et de Wood

Régina — La campagne pour obtenir, en faveur du "Pool" de la Saskatchewan, les signatures couvrant la superficie nécessaire en blé avant les semailles sera lancée le jeudi 21 février par une tournée de conférences d'Aaron Sapiro, l'expert californien, et H.-W. Wood, président des Fermiers-Unis de la "Co-operative Wheat Producers" de l'Alberta.

M. Sapiro commencera par une conférence à la convention des commissaires d'école de la Saskatchewan, le 21 février. Il parlera ensuite à des assemblées qui se tiendront à 2 h. de l'après midi aux endroits et aux jours suivants: Kindersley, 22 février; North Battleford, 23; Weyburn, 25; Assiniboia, 26; Yorkton, 27.

Il se rendra alors au Manitoba et reviendra à Régina le 5 mars pour adresser la parole devant la commission des municipalités rurales de la province.

M. Wood, de son côté, tiendra une série d'assemblées: Moosomin et Wapella, 21 février; Whitewood et Broadview, 22; Wolseley et Indian Head, 23; Lumsden et Balgonie, 25.

Ces réunions auront lieu à 2 h. de l'après-midi, pour la première annoncée à chaque endroit, et à 8 h. du soir pour la seconde.

LE TOMBEAU DE TOUT-ANKH-AMON

L'ouverture du cercueil laisse apparaître la momie intacte du roi pharaon

Louqsor — Une des plus grandes découvertes dans l'histoire de l'égyptologie et peut-être aussi de l'archéologie, a été opérée mardi, dans la chambre sépulcrale de Pharaon Tout-Ankh-Amon qui fut inhumé il y a des milliers d'années, dans la Vallée des Rois.

En présence d'une assistance représentant l'élite de l'égyptologie, le couvercle du grand sarcophage de Tout-Ankh-Amon a été soulevé et un splendide coffre à momie, recouvert de plaques d'or solide, fut amené à la lumière.

Le coffre est parfaitement intact. Le pharaon est représenté sur le couvercle en grand costume, couvert de lamelles d'or, et sa figure est parfaitement gravée. Le roi tient dans sa main un sceptre d'or de plus de trois pieds de long.

Lorsque le couvercle du sarcophage fut soulevé avec précaution, la face de Tout-Ankh-Amon apparut, rappelant les traits déjà représentés dans les dessins gravés sur les murs du tombeau, au milieu de scènes de chasse. Sous ses doigts croisés s'enroulait la traditionnelle prière pour le roi, avec deux cartouches familiers maintenant, dont l'un porte le nom de Tout-Ankh-Amon et l'autre son titre officiel de Rakhepruneb.

La tombe est refermée

La tombe du roi Tout-Ankh-Amon a été refermée mercredi, M. Carter et le gouvernement ne s'entendant pas à propos d'un contrat passé par lord Carnarvon, lequel donnait à un journal anglais des droits d'auteur sur la description des objets trouvés dans la tombe. Les journaux anglais et américains se plaignent, et si l'on ne peut régler l'affaire, le gouvernement égyptien entreprendra peut-être de continuer les fouilles seul.

LES DEBUTS DU GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE

Le premier ministre MacDonald expose son programme, mais il demeure assez indécis

Londres — Les membres du parlement britannique se sont assemblés mardi dans des circonstances tout à fait nouvelles. C'est la première fois en effet qu'une session parlementaire s'ouvrait en ce pays avec un gouvernement travailliste au pouvoir.

Ramsay MacDonald a fait son premier discours comme premier ministre à la Chambre des communes. Il a attiré l'attention sur le fait qu'aucun parti ne possède actuellement une majorité parlementaire et que les conditions nouvelles obligeront les députés à modifier leurs habitudes, c'est-à-dire qu'ils seront appelés à voter de plus en plus individuellement et non simplement en tant que politiciens appartenant à tel ou tel parti.

M. MacDonald a déclaré que le gouvernement travailliste ne se croira pas dans la nécessité de démissionner si par hasard un vote lui est hostile, sauf s'il est défait sur une question primordiale. Le chef de l'administration a remercié les hommes d'affaires de prit pondéré qui ont eu la sagesse d'avertir les placiers de ne pas perdre la tête à cause de l'avènement au pouvoir d'un gouvernement travailliste. Il a demandé au pays de rester calme.

La politique européenne

Le premier ministre exprime la conviction que la reconnaissance de la Russie donnera un essor considérable au commerce.

Il attache une attention particulière à la question de l'agriculture et à la réforme agraire.

Passant aux affaires étrangères, M. MacDonald a déclaré:

"Le plus tôt nous clorons le volume de nos transactions russes, le mieux ce sera. Je propose de clore le volume aussi rapidement que possible et d'en ouvrir un autre, dans lequel, j'espère, il y aura des passages plus agréables que dans le dernier".

En faisant allusion à l'état critique de l'Europe centrale, au moment où les travaillistes ont pris le pouvoir, il dit:

"Partout se manifestait un sentiment d'insécurité. Partout d'infructueux efforts pour des alliances. On sentait instinctivement qu'à moins d'un changement on s'acheminait vers une situation intolérable, qui ne pouvait qu'aboutir à une nouvelle déclaration de guerre européenne."

Loyauté avec la France

A propos de l'amélioration de l'atmosphère entre l'Angleterre et la France:

"Il faut que notre diplomatie soit objective, d'une droiture parfaite, d'une franchise absolue, tout à fait considérée et n'exigeant qu'une réponse semblable de l'autre côté".

Il dit longuement que la France n'a rien à craindre de la politique du gouvernement travailliste, mais on a essayé vainement d'amener le premier ministre à exposer en détail sa politique envers la France et son attitude sur la question des réparations. Il a déclaré qu'il n'en ferait rien avant d'avoir reçu les rapports des sous-comités enquêtant actuellement à Berlin et à Paris, mais il a exprimé sa conviction que si les choses sont bien conduites, la France et les autres pays reconnaîtront que la sécurité d'une nation ne repose pas dans les armements, mais dans la justice de la situation qu'elle occupe dans le monde.

L'impression à Paris

Le discours prononcé par le premier ministre Ramsay MacDonald est accueilli par les journaux parisiens avec une sympathie à laquelle se mêlent un certain scepticisme et du désappointement.

Le "Matin" ne peut pas constater que la politique formulée par les travaillistes diffère grandement des programmes de n'importe quel autre parti de la Grande-Bretagne. "Pertinax", critique politique de l'"Echo de Paris", trouve aussi que le discours de M. MacDonald "n'ajoute pas beaucoup de choses à ce que nous connaissions des desseins conçus à Downing Street." Il ajoute que le premier ministre MacDonald hésite à s'engager à prendre une ligne de conduite bien définie, puis il fait cette remarque: "Je ne crois pas que MM. Poincaré et MacDonald réussiront à conclure une entente aussi facilement qu'on le prévoit maintenant."

L'"Eclair", qui soutient la cause de M. Briand, ancien président du conseil des ministres, accuse M. MacDonald "d'essayer d'endormir la vigilance patriotique de la France et de favoriser les opérations électorales du bloc de la gauche qui se compose de germanophiles comme lui."

L'"Oeuvre", qui représente les "antipoincaristes", dit que le discours de MacDonald "est celui d'un homme de bon sens et de bonne foi qui ne croit pas nécessaire de préparer la guerre, quand on désire la paix."

A L'ETRANGER

BUENOS-AYRES — L'aviateur danois J.-P. Hansen a touché l'antenne du poste naval de radio en faisant des prouesses en aéroplane. Trente mille personnes ont été témoins de sa mort.

MOSCOU — Léon Trotzki, ministre de la guerre, est en convalescence, à Tiflis. Il pourra revenir à Moscou quand son congé de deux mois sera terminé.

ROME — A l'occasion de l'anniversaire de son intronisation, le Pape a donné 500,000 lires au fonds de secours autrichien.

PARIS — Le "Petit Parisien" rapporte que l'explorateur Depayer partirait en mai prochain pour tenter de traverser le Pôle Nord en avion.

PARIS — Le "Matin" annonce que les Soviets enverraient à Londres une mission diplomatique conduite par M. Litvinoff.

VIENNE — On signale que la capitale de l'Autriche souffre, depuis quelque temps, d'une véritable épidémie de suicides. En une seule journée, la semaine dernière, onze personnes, dans la population viennoise, se sont enlevé la vie.

PARIS — Fred Bretonnel, boxeur français, a été proclamé champion poids léger d'Europe par le comité d'urgence de l'Union Internationale de Boxe. Il succède à Harry Mason, poids léger anglais.

LONDRES — Les agents généraux des provinces canadiennes seront reconnus officiellement quand sera publiée, cette année, la nouvelle liste du bureau colonial.

LONDRES — M. Baldwin a été réélu à l'unanimité chef du parti conservateur.

ROME — M. Orlando, ancien premier ministre, a consenti à figurer parmi les candidats fascistes aux prochaines élections.

ROME — Le comte Giovanni Manzoni, l'ambassadeur récemment nommé pour représenter l'Italie à Moscou, vient de se rendre à son poste.

BERLIN — Il est annoncé officiellement que l'état de siège général du pays sera levé le 1er mars.

DEUX REMEDES A LA SITUATION

Avoir des produits supérieurs ou diminuer le coût de la production

Le major Strange, de Fenn, Alberta, a fait une causerie, à l'exposition des produits agricoles de l'Ouest, chez Eaton, sur les méthodes de cultures suggérées pour combattre la dépression actuelle. La raison des prix peu élevés, a-t-il dit, est la surproduction. Il n'y a que deux remèdes à la situation: une production de meilleure qualité ou un coût de production moins élevé. Celui qui produit le meilleur marché est celui qui fixe les prix; et ce n'est pas le Canadien, mais l'habitant de l'Inde et le fermier d'Argentine.

Usons de jugement

Nous pouvons lutter avec ce concurrent, a déclaré le major Strange; nous pouvons l'évincer du marché avec des produits de meilleure qualité, en usant de notre jugement, et nous en avons plus que lui.

Pour ce qui est de diminuer le coût de production, c'est simplement une affaire de jugement. La qualité supérieure s'obtient par l'emploi de meilleure semence, l'étude de la croissance du grain et une adaptation appropriée.

Le marché local

Le fermier, a encore dit M. Strange, devrait toujours essayer de satisfaire la demande des consommateurs les plus proches. Il devrait étudier la demande des différents produits dans son propre voisinage et faire de son mieux pour éviter les expéditions au loin. Pour celui qui est forcé d'avoir recours au marché extérieur, les oeufs et le beurre sont les deux marchandises les plus avantageuses.

EN FAVEUR DE L'IMMIGRATION

Causerie de Sir Charles Fitzpatrick à Montréal

Montréal — Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, invité d'honneur au dîner hebdomadaire du "Rotary Club", a parlé des graves problèmes auxquels nous avons à faire face; du Saint-Laurent qui a toujours été un fleuve canadien et qui, coûte que coûte, doit demeurer canadien; de l'importance du développement du port de Vancouver; des problèmes concernant les provinces de l'Ouest et de l'Est, etc.

L'avenir du Canada, a déclaré sir Charles, dépend du rendement que l'on pourra obtenir de nos prairies. Notre pays, aujourd'hui, est le plus grand producteur de blé au monde en ce qui concerne l'exportation. Notre production, qui était de 56,000,000 de boisseaux en 1900, montait à 132,000,000 en 1910; à 400,000,000 en 1922 et à 500,000,000 en 1923.

Nous avons, d'autre part, nombre de ressources hydrauliques qui nous permettent de défier toute concurrence. En effet, les statisticiens affirment que nous avons des pouvoirs d'eau capables de développer des billions de chevaux-vapeur.

Géographiquement, fait toutefois remarquer l'orateur, il y a deux Canadas: celui de l'Est et celui de l'Ouest; malheureusement ces deux Canadas sont séparés par une frontière d'environ mille milles de largeur et qui est déserte, nue et aride, faute de mains pour lui donner la vigueur et la prospérité. C'est là un problème très sérieux, qu'il faut envisager et surtout résoudre. Il n'y a qu'un moyen: l'immigration. Il y a pénurie de travailleurs en plusieurs endroits.

"Je veux l'immigration pour ces contrées, a déclaré sir Charles en terminant. J'espère que vous réalisez la gravité de la situation et qu'il faut y songer tout de suite afin d'y remédier le plus tôt possible. Pour cela surtout, il faut réduire les dépenses, les taxes et nombre d'autres choses qui, en réalité, sont inutiles. Mais le premier devoir qui vous incombe est de garder votre propre peuple dans votre propre pays."

LE FEU FAIT TROIS VICTIMES

Trois filles d'un fermier de De Wet, Man., périssent dans les flammes

Morris, Man. — Trois filles de Karl M. Rickseidler, fermier de De Wet, à huit milles de Morris, ont été brûlées vives mardi soir, dans un incendie qui a détruit la maison de la famille. Elles étaient âgées respectivement de seize, sept et cinq ans. Deux garçons et deux autres filles ont été gravement brûlés mais se rétabliront.

En l'absence du père et de la mère, la fille aînée, pour préparer le repas du soir, avait versé du pétrole sur le combustible dans le poêle de cuisine. La flamme avait sauté au bidon qui avait fait explosion. En un instant ses vêtements avaient été en flamme et elle avait succombé.

L'incendie se propagea rapidement à travers la cuisine, de petites dimensions. Le fils aîné, âgé de 19 ans, qui se tenait en haut, en entendant les cris de sa soeur, se précipita dans l'escalier et sauva autant qu'il put de ses jeunes frères et soeurs; mais la seule porte de sortie était celle de la cuisine, la porte de devant ayant été condamnée pour l'hiver. Malgré ses efforts héroïques, il ne parvint pas à sortir du brasier ses deux plus jeunes soeurs qui, effrayées par l'explosion, s'étaient réfugiées sous un lit.

La maison et son contenu ont été complètement détruits; on n'a retrouvé que les corps calcinés des trois victimes.

Karl Rickseidler a été extrêmement malheureux ces dernières années. Il y a deux ans sa maison et son écurie avec tout leur contenu avaient été complètement détruits par un incendie. A cause de la rouille et autres causes, ses récoltes ont été très mauvaises.

Immigrants hongrois pour le Canada

Montréal — M. Amadeus Grubitz, gérant de la "White Star-Dominion Line", à Budapest, a prédit hier que l'année 1924 verrait une activité maritime extraordinaire entre l'Europe et le Canada.

M. Grubitz est venu au Canada pour y examiner les facilités d'établissement pour des émigrants hongrois. En général, dit-il, la Hongrie est hostile à l'émigration. Toutefois, il y a quelques milliers de cultivateurs qui désireraient s'établir au nouveau monde. Ils seraient des émigrants en tous points désirables, vu que la population hongroise est presque totalement agricole, et que les familles sont prolifiques.

D'ici à la fin de l'hiver, trente et un navires de la marine du Pacifique partiront des ports européens pour venir à Saint-Jean. Comme le tarif pour les immigrants entre en force après le 1er mars, on s'attend à ce que les voyages soient nombreux dès le début de l'ouverture de la saison de navigation.

VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 19 FEVRIER 1924 — NUMERO 37

Mieux vaut se mettre sérieusement à quelque chose de médiocre que de rêver éternellement à la perfection.

LA LIBERTÉ

Si tout allait bien, s'il n'y avait pas d'ennemis, il n'y aurait que des vertus médiocres et tout irait mal.

LE "WHEAT POOL" COMME REMEDE A L'ENCOMBREMENT DU MARCHE

Nous avons vu qu'il ne faut pas compter sur le *Wheat Pool* pour imposer nos prix aux consommateurs. On en parle beaucoup aussi pour régulariser la livraison du blé à l'automne et éviter ainsi l'encombrement du marché.

Ce serait énorme si l'on pouvait obtenir ce résultat, mais il ne faut pas oublier que la plupart des fermiers ont de solides raisons pour charroyer à l'automne.

Les uns, ceux qui sont près des villages, n'ont pas de graineries et charroient le blé à l'élévateur en le battant. Va-t-on les obliger à se construire des graineries? D'autres veulent charroyer avant les grands froids et profiter des beaux chemins de l'automne. A aucun prix ils ne voudraient consentir à semer leur blé jusqu'au printemps ou à l'été suivant. Va-t-on les y forcer? Presque tous enfin sont poussés par la nécessité. Il leur faut de l'argent tout de suite pour payer les engagés, payer les battages, payer les taxes, les banques, les compagnies de machines et tous les créanciers qui, à l'automne, arrivent de partout. Va-t-on prêter de l'argent à ces gens-là pour leur permettre de régler les dettes les plus pressantes, tout en gardant leur grain. Il faudrait, pour cela, que le *Pool* dispose de capitaux énormes, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

D'ailleurs, si l'on surmontait tous ces obstacles en appliquant le contrat dans toute sa rigueur, arriverait-on réellement à régulariser les arrivages sur le marché? J'en doute; et aussi longtemps que notre principal, et pour ainsi dire notre seul débouché sera vers l'Est, nous nous heurterons à un obstacle matériel qui empêchera toute solution du problème.

Cet automne, les chemins de fer, aussi bien que les navires sur les lacs, ont fait d'énormes efforts pour transporter notre récolte vers la mer. En trois mois, plus de la moitié de notre blé a pris le chemin des ports océaniques; et cependant déjà le C.N.R. parle d'embargo et le C.P.R. ne tardera pas à en faire autant. Que serait-il arrivé si nos fermiers, pour éviter l'encombrement du marché, avaient tenu leurs grains? C'est que les élévateurs terminaux seraient déjà remplis et que les élévateurs locaux ne tarderaient pas à l'être. Et comme, après la fermeture de la navigation, les chemins de fer à eux seuls sont bien impuissants à transporter nos grains vers l'Est, les fermiers devront garder leur blé chez eux, en attendant l'ouverture de la navigation, c'est-à-dire le temps des semailles et des travaux d'été. Combien en est-il qui ont le temps de charroyer à cette époque de l'année? Et combien en est-il aussi qui perdraient du blé battu un peu trop frais?

Nous sommes géographiquement placés dans une situation désavantageuse et le *Wheat Pool* n'y peut rien. Il faut que dans les trois mois qui suivent la moisson, c'est-à-dire avant la fermeture de la navigation, la plus grande partie de la récolte soit transportée, si l'on veut éviter un encombrement qui gênerait d'autant plus les fermiers qu'il faudrait attendre l'été pour le faire disparaître.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson ne nous aidera guère dans la solution de ce problème, puisque la route de la Baie sera fermée avant celle des lacs. Le débouché par Vancouver, qui aurait l'immense mérite d'être ouvert toute l'année et pourrait absorber le blé de l'Alberta et de la Saskatchewan, me paraîtrait autrement plus utile et plus nécessaire, si les taux du fret pouvaient en être rendus raisonnables.

Est-ce à dire que si le *Wheat Pool* est impuissant à influencer le marché mondial et à éviter, dans les conditions actuelles, l'encombrement du marché, il soit inutile? Non. J'ai seulement voulu mettre en garde contre un optimisme exagéré qui serait plus tard fatal au *Wheat Pool* et ruinerait ses efforts.

Les *Grain Growers* des trois provinces perdent du terrain et voient le nombre de leurs membres diminuer parce qu'on avait fondé sur ces organisations d'immenses espoirs qui ne se sont point réalisés. La *Saskatchewan Co-operative Elevator Company*, malgré les services rendus, est victime des mêmes circonstances. Le *Wheat Pool* sera exposé aux mêmes dangers, et il pourra en succomber. C'est pourquoi il est infiniment préférable de dire exactement ce que nous pouvons en attendre afin d'éviter des désillusions souvent dangereuses.

C'est d'ailleurs la position prise par tous les chefs des différentes organisations et des partis politiques, à l'exception de l'exécutif du *Wheat Pool* lui-même.

Nous verrons dans un autre article ce que nous pouvons espérer du *Wheat Pool* et les services qu'il pourra rendre à la classe agricole s'il est organisé sur des bases solides, avec un personnel compétent.

Raymond DÊNIS.

REFORMES SCOLAIRES

M. Ferguson, premier ministre et ministre de l'instruction publique à Toronto, trouve le programme des écoles primaires de sa province trop chargé.

Le discours du trône de cette année fait mention d'amendements à apporter à la loi de l'instruction publique.

Le premier ministre va-t-il faire entrer dans la liste de ces amendements une décharge du programme des écoles primaires? C'est possible, et il ne sera pas sans intérêt pour nous de suivre ce travail.

Le Manitoba est allé chercher dans l'Ontario ses inspirations en matière scolaire. D'Ontario il a emprunté les programmes qui sont en force ici, et la surcharge dont se plaint M. Ferguson existe au Manitoba.

Il y a beau temps qu'à la *Liberté* nous avons constaté cette surcharge et avons demandé des coupures substantielles. Il nous a toujours paru élémentaire qu'un enfant de douze à treize ans ne peut être gavé indéfiniment. Trop de bonnes choses finissent par fatiguer l'intelligence, comme de trop nombreux mets fatiguent l'estomac.

M. Ferguson disait en août dernier: "Le gouvernement espère pouvoir bientôt dire aux élèves des écoles publiques: "Vous devez étudier un certain nombre de matières; si vous désirez en apprendre d'autres, libre à vous".

Avant l'engouement pour les programmes surchargés, dernier cri du progrès moderne, les gens un peu avisés en matière scolaire avaient limité les matières de l'école primaire à ce que, dans le monde de langue anglaise, on appelle le programme des trois "R"; cela veut dire: lecture, écriture et arithmétique. On croyait alors que ces trois matières épuisent, à peu près, la capacité intellectuelle des enfants de l'école primaire.

Les ultra modernes, en chargeant les programmes, ont cru faire beaucoup mieux; ils ont simplement manqué de psychologie et d'expérience.

Souhaitons que l'Ontario donne le coup de bistouri libérateur dans le programme enflé outre mesure. Quand la décharge des programmes sera un fait accompli dans l'Ontario, il faudra peu de temps pour que la même chose se fasse ici.

Le coup de grâce qu'il faudra donner ensuite sera de couper dans la politique extravagante des grosses écoles consolidées et des grandes charettes pour y transporter les enfants.

Déchargeons les programmes: le progrès bien entendu des enfants le demande. Pratiquons la modestie dans les constructions scolaires: l'état financier des contribuables l'exige.

J. V.

De-ci de-là

Une colonie de Ruthènes pour la province de Québec

Québec — S. G. Mgr Budka, évêque national des Ruthènes — Galiciens catholiques du rite latin — du Canada, était de passage à Québec, il y a quelque temps. Il s'est abouché avec l'honorable M. Perrault, ministre de la colonisation, pour lui soumettre le projet qu'il a conçu d'établir en province de Québec, dans l'Abitibi, une colonie de quatre ou cinq cents familles ruthènes qui doivent lui arriver au printemps. On sait qu'il y en a des milliers déjà, dans les provinces de l'Ouest canadien, Manitoba et Saskatchewan surtout.

L'honorable Perrault a, dit-on, fait très bon accueil à la proposition de l'évêque des Ruthènes, et consenti à mettre à sa disposition les terres nécessaires à cet établissement.

Un prêtre qui dit la messe en français

Paris — Un aumônier militaire accompagnant les troupes françaises, dans la Ruhr, est le seul prêtre catholique au monde qui ait la permission de dire la messe dans une autre langue que le latin, du moins dans le rite romain.

Ce prêtre subit une opération à la tête durant la guerre. Un éclat de shrapnel lui fut enlevé, mais lorsqu'il fut rétabli, le prêtre s'aperçut qu'il avait oublié le latin. Il se rendit aux pieds du Saint-Père auquel il demanda l'autorisation de dire la messe en français. Il portait plusieurs certificats de médecins, mais le cardinal Gasparri insista pour qu'il fût examiné par les médecins du Vatican.

Ces derniers firent rapport qu'il avait complètement perdu son latin et Pie XI accorda au prêtre l'autorisation demandée.

Une escadre britannique dans les eaux du Canada

Montréal — L'escadre spéciale de la marine de guerre anglaise, qui fait actuellement une croisière autour du monde, composée des croiseurs de combat "Hood" et "Repulse" et des quatre croiseurs légers "Delhi", "Danae", "Dauntless" et "Dragon", arrivera dans les eaux canadiennes le 21 juin 1924. Les croiseurs de combat seront amarrés à Victoria et Vancouver, tandis que les croiseurs légers seront amarrés à Esquimaux. Les croiseurs légers retourneront en Angleterre par la voie des ports de l'Amérique du Sud.

L'action de la France est justifiée, dit un journaliste allemand

Dans le "Welt Am Montag", le pacifiste M. de Gerlach critique l'attitude prêtée à la France à l'égard du séparatisme allemand, mais il s'explique aussi sur l'occupation de la Ruhr:

"Je comprends, écrit-il, sans l'approuver, l'entrée de M. Poincaré dans la Ruhr. La politique allemande des réparations a été un scandale. Avec la moitié des milliards-or qui ont été dépensés pour la guerre de la Ruhr nous aurions pu satisfaire pour des années aux demandes françaises de réparations. Je comprends d'autant mieux le souci de M. Poincaré au sujet de la sécurité future de la France qu'il entend chaque jour venir du peuple voisin l'appel à la revanche."

M. de Gerlach ajoute que seule une minorité sans doute active, désire la revanche, mais que néanmoins les préoccupations de M. Poincaré lui paraissent justifiées.

Une maison à Paris pour les étudiantes

Paris — Les Ursulines françaises ont ouvert à Paris, depuis deux mois, une maison de refuge pour les jeunes filles étudiantes de tous les pays qui vont à la Ville Lumière poursuivre des études dans les facultés ou les arts. Cet établissement répond en tous points à une nécessité qui s'imposait. Il y avait bien une maison pour les étudiants, il n'est que juste que les étudiantes y aient aussi une place.

La Maison Internationale d'Accueil est située boulevard Péreyre, ancienne paroisse de Pierre l'Ermite (abbé Loutil).

L'empereur du Ku Klux Klan se vend

Atlanta, Ga. — Il a été annoncé officiellement que le colonel William-Joseph Simmons, empereur et fondateur du Ku Klux Klan, a démissionné comme empereur et comme membre de la société en retour d'une somme de $145,000 payée comptant. M. Simmons s'engage aussi à cesser toute opposition au Klan et au Dr Hiram-W. Evans.

Anniversaire du couronnement de Pie XI

Rome — Le pape Pie XI a célébré mardi le deuxième anniversaire de son couronnement. Une cérémonie imposante a eu lieu et les choeurs de la Chapelle Sixtine se sont fait entendre. Toute la cour pontificale assistait à la cérémonie. On voyait aussi les diplomates accrédités près le Vatican, des membres de l'aristocratie romaine et de nombreux invités.

La reine Marie, de Roumanie, de passage à Rome, occupait un fauteuil particulier en sa qualité de souveraine.

Nouvelles bourses pour les jeunes médecins canadiens en France

Montréal — Aussitôt que le nouveau consul général de France, M. le baron de Vitrolles, arrivera, dans les premiers jours de mars, huit nouvelles bourses seront accordées aux jeunes médecins les plus méritants pour aller étudier en France.

Ces bourses sont offertes par la Chambre syndicale pharmaceutique de Paris, sur l'initiative du Dr Pautrier, venu récemment donner son cours à Montréal. Les boursiers seront choisis par un comité qui se composera du consul général de France, des doyens des facultés de médecine des universités de Montréal et Laval, de quelques médecins et d'un représentant du gouvernement de Québec

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 14 février 1924

Affaire Lépine

A l'ouverture du terme de la cour du banc de la reine, le juge McKeogney estime qu'étant donnée l'importance de la cause dans le procès Ambroise Lépine, il est préférable de la renvoyer au prochain terme pour qu'elle puisse être entendue devant le banc complet. (Il y avait alors une vacance de juge à remplir.)

Résultats des élections au Manitoba

Provencher—Riel, 195; Hamelin, 69.

Selkirk—Donald-A. Smith, 329; Bannatyne, 225.

Lisgar—Schultz, 286; Hay, 217.

Marquette—Cunningham, 392; Rynn, 351.

Une fête de famille

Célébration, à Notre-Dame de Lorette, des noces d'or de M. et Mme André Gaudry.

M. Gaudry est un vaillant ouvrier, un homme franc et honnête et un bon chrétien; aussi est-il en grande estime, non seulement dans sa paroisse, mais encore dans toute la province. C'est un de ces rudes Canadiens français qui montaient en si grand nombre au Nord-Ouest, il y a un demi-siècle. Il a fait honneur à sa race et s'est rendu utile à son pays d'adoption.

Il est né à Montréal en 1795; ses père et mère furent Amable Gaudry et Marie Jolicoeur. Il quitta le Canada en 1819 au service de M. Ermantinger.

Il séjourna quelques années au Sault-Sainte-Marie. C'est là qu'il se maria à Madeleine David, métisse canadienne-française qui était née au Sault même. De leur mariage sont nés dix enfants qui se sont tous établis à la Rivière-Rouge.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Réhabilitation de Riel

L'Action Catholique (Québec)

Sur la poussée des francophobes Riel fut pendu. Il paraît historiquement prouvé maintenant que Riel, le grand chef des Métis, sacrifié en 1885, ne fut pas du tout le coquin que certains Anglo-saxons veulent croire. Nous reproduisons, au moment où l'on veut réhabiliter la mémoire de cette victime d'une brutalité injuste, la page que consacre à Riel le Père Edouard Lecompte, dans sa si intéressante biographie de Sir Joseph Dubuc (pp. 146-149):

"Au cours des Mémoires que Sir Joseph Dubuc écrivit dans ses dernières années, après avoir été juge de la Cour du Banc de la Reine puis juge en chef du Manitoba, M. Dubuc étudie la question si souvent débattue de la légitimité du soulèvement des Métis en 1869 et 1870. Les ennemis de tout ce qui est catholique et français ont parlé de "rébellion". Il n'en fut rien. Le vieux juge, usant de sa science légale et des informations reçues de première main, démontre dans un langage plein de mesure et de sérénité, que l'on n'est point rebelle lorsqu'on obéit à l'autorité constituée, immédiate, entièrement soumis du reste à l'autorité médiate et suprême. C'était le cas des Métis. D'une part, le gouvernement d'Ottawa n'avait pas plus de droit alors sur l'Assiniboia qu'aujourd'hui sur Terre-Neuve; d'autre part, M. William McTavish, gouverneur de la Baie d'Hudson, seule autorité reconnue jusque-là, venait de répondre aux envoyés de la Convention métisse: "Je n'ai plus aucun pouvoir; pour l'amour de Dieu, formez un gouvernement." La colonie ne pouvait rester sans gouvernement, dans un état confinant à l'anarchie; elle se donna donc une administration complète, régulière, bien que provisoire, en maintenant son allégeance à la Couronne d'Angleterre. Cette fidélité n'était pas sans mérite, puisqu'elle fit repousser les avances de certains Américains qui avaient les yeux sur le Nord Ouest et voulaient y mettre la main.

"Après l'acquisition de l'Alaska, l'appétit venant en mangeant, il leur parut que, continuant l'opération vers le Sud, pour faire disparaître le vaste hiatus entre l'Alaska et les Etats-Unis, la solution la plus élégante serait d'absorber simplement le bloc anglais du Nord-Ouest canadien. Le morceau était de taille. Ne pouvant y mettre la dent par voie de négociations, ils crurent qu'il serait possible d'y arriver par le Gouvernement provisoire et les Métis en armes, lesquels sans doute ne demanderaient pas mieux que de briser avec l'Angleterre et se jeter dans les bras des Etats-Unis. Pour faciliter ce mouvement on leur offrit des sommes qui s'élevèrent à quatre millions de dollars. Riel et ses gens repoussèrent le tout avec mépris. C'est ce que Mgr Taché affirma sous serment dans un témoignage qu'il fut appelé à rendre plus tard.

"Le juge Dubuc rappelle ici un incident sensationnel, survenu en 1908, lors d'une visite à Winnipeg de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minnesota. Il parlait au "Catholic Club" devant les membres du club et un bon nombre d'Anglais protestants accourus pour l'entendre. Faisant l'historique de l'Ouest, il annonça qu'il avait une déclaration importante à leur faire, déclaration qui, à n'en pas douter, surprendrait la plupart de ses auditeurs. Il rappela l'offre d'argent faite à Riel par des Américains et poursuivit en ces termes: "Ce que je vous dis là n'est pas une légende ni une rumeur vague. Je vous parle de choses qui sont venues à ma connaissance personnelle; j'étais alors en relation avec quelques-uns des hommes qui firent cette offre, et c'est d'eux que je tiens le fait. Si Riel n'avait pas été fidèle comme il l'était à son allégeance britannique, il est très probable qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de province de Manitoba ni de Nord-Ouest canadien."

"Voilà, conclut à son tour le juge, la conduite de celui qu'on s'est plu à qualifier de rebelle et de traître à la Couronne d'Angleterre."

Les journaux nous apprennent qu'un mouvement a pris naissance au Manitoba, afin de réhabiliter Riel et de lui élever un monument. Cette campagne est louable; l'injustice a trop longtemps duré. Mais nous espérons que nos amis du Manitoba sauront se montrer pratiques. Les statues de bronze sur la place publique sont un bel encouragement à l'art, mais notre peuple a-t-il déjà le moyen de se payer de tels luxes. Sans compter qu'ici dans l'Est, on place sur la voie publique, coulé dans le métal, des personnages indiscrets. Pourquoi pas un couvent, une école, un collège, une bibliothèque publique Riel?

L'opinion d'un journaliste anglais de Winnipeg

Sur cette même question du mouvement des Métis, "The Wanderer" (John Moncrieff), un journaliste vétéran de Winnipeg, écrit dans la Tribune, au cours d'un article sur le capitaine Peters:

"Les personnes familières avec l'histoire de la rebellion de 1885 se souviennent toujours que les partisans de Riel furent, pour la grande majorité, des hommes de paix, nés et élevés dans l'Ouest, amoureux de son genre primitif de liberté, où les lois des législatures et des parlements étaient tout à fait inconnues. J'ai connu personnellement un grand nombre de Métis, ayant vécu quelque temps parmi eux à la Prairie du Cheval Blanc, en amont de la rivière Assiniboine. L'hospitalité et l'honnêteté étaient leurs qualités principales; mais la limitation de leurs terrains de chasse dans les plaines de la Saskatchewan (où un grand nombre s'étaient établis en permanence), les progrès du mouvement agricole, tout contribua à troubler leurs dispositions d'esprit et à les plonger dans cet état psychologique particulier qui accompagne la disparition du passé et l'arrivée d'une période nouvelle.

"Je n'ai jamais parlé de ces événements de 1885 avec le capitaine Peters, mais je n'ai pas la moindre raison de supposer qu'il diffère de l'Anglais ou du Canadien proverbial qui est toujours prêt, en raisonnant sagement et humainement, à regarder les ennemis d'hier comme les amis d'aujourd'hui — tels qu'ils sont. Le passé est enterré, sauf en ce qui concerne les réminiscences."

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

La Patrie (Montréal):

Les gens de l'Ouest insistent plus que jamais pour que le chemin de fer de la Baie d'Hudson soit terminé. $15,000,000 ont déjà été dépensés pour la construction de cette voie ferrée qui aboutit à une mer accessible seulement aux navires durant les deux mois les plus chauds de l'été et qui sera jusqu'à la fin des siècles un fardeau pour le pays.

C'est le plus bel éléphant politique que les politiciens aient encore mis au monde.

Il n'y a aucun doute que si les travaux déjà exécutés sont laissés à l'abandon durant deux ou trois autres années, tout sera à recommencer.

On croit que $7,000,000 suffiront pour compléter l'entreprise. Le parlement est-il prêt à pratiquer cette nouvelle saignée au trésor public?

Si le gouvernement King se fait tirer l'oreille, les progressistes lui en voudront, pas assez peut-être pour le jeter par terre et rendre des élections générales nécessaires, mais enfin ils lui en tiendront rancune.

Il y a tant de travaux publics d'utilité nationale à exécuter qu'il semble inconvenant de jeter de nouveaux millions dans la Baie d'Hudson.

LES CANDIDATS SE TOUCHENT DE PRES A LA CLOTURE DE LA CAMPAGNE

Une vingtaine des meilleurs travailleurs ont une chance de gagner les magnifiques automobiles

La grande campagne d'abonnements est pour ainsi dire terminée, puisqu'elle finit lundi prochain, à neuf heures du soir. La fin de la course promet d'être très contestée et le résultat final restera douteux jusqu'au décompte officiel des votes fait par les juges le lundi soir, 3 mars. Aussi les plus vigoureux efforts de tout le concours vont-ils être faits pendant les derniers jours qui restent.

Il y a quatre magnifiques automobiles dans la liste des prix, et il sera intéressant de voir quels seront ceux qui sauront manoeuvrer de telle sorte qu'ils deviendront les vainqueurs de ces prix convoités.

Aux lecteurs d'aider leurs candidats

Presque chaque lecteur a fait le choix d'un candidat favori. C'est le moment de l'aider avec votre abonnement. La lutte est si serrée que votre abonnement peut être le facteur décisif pour votre candidat. Si votre renouvellement est mis à la poste avant neuf heures lundi soir, les votes seront attribués à votre candidat.

Les juges ouvriront les derniers rapports

De grandes enveloppes ont été envoyées aux candidats pour y déposer leurs derniers rapports qui seront adressés aux juges du concours. L'urne aux bulletins sera fermée et scellée par les juges quelques jours avant la fermeture du concours, et ne sera ouverte de nouveau que par eux seulement lors du décompte final. De la sorte, les gagnants ne pourront être connus que lors du décompte officiel des votes par les juges.

Attention, candidats!

Le concours finit positivement lundi soir 25 février. Les candidats de la ville doivent avoir leurs enveloppes contenant leurs derniers rapports rendues au bureau à neuf heures du soir. Les candidats en dehors de Winnipeg doivent mettre leurs rapports à la poste au plus tard à neuf heures du soir. Tout abonnement mis à la poste n'importe où à neuf heures du soir, le 25 février, comptera en faveur des candidats désignés, bien qu'il puisse n'arriver au bureau que quelques jours plus tard. Cette disposition est à l'avantage des candidats de la campagne qui peuvent travailler jusqu'à la dernière minute et des candidats de la ville qui peuvent ainsi bénéficier des abonnements de leurs amis éloignés.

Comme mesure de protection pour tous les candidats, aucun chèque de plus de $10.00 ne sera compté dans les trois derniers jours du concours sans être approuvé par la banque.

Les juges du concours

Les hommes distingués dont les noms suivent ont bien voulu consentir à remplir les fonctions de juges du concours: Son Honneur le juge Dysart, MM. Noël Bernier, F.-W. Russell et Philibert L'Heureux. Ces messieurs se réuniront aux bureaux de la Liberté le lundi 3 mars, à huit heures du soir. Ils examineront et compteront avec soin les bulletins et décerneront les prix. Les candidats et leurs amis sont cordialement invités.

LISTE DES CANDIDATS ET LEURS VOTES RESPECTIFS

La liste suivante ne comprend pas les votes qui peuvent être tenus en réserve par quelques-uns des candidats.

W.-T. Cotter, casier postal 24, Kamsack, Sask.	3,028,000
Mme Norbert Welsh, Lebret, Sask.	281,100
Mme James McMahon, 134, rue Smith, Winnipeg	3,136,700
Mlle Marcella Neumeyer, Fielding, Sask.	586,100
Mme John-F. McCaffrey, Glidden, Sask.	3,114,100
Ferdinand Tremblay, 1111, rue Seymour, Vancouver, C. A.	2,043,700
A. Mousseau, 14, avenue Morier, Saint-Vital, Man.	1,252,800
W.-J. Kyle, casier postal 69, Redvers, Sask.	3,006,400
Mme A. Pariseau, 6296, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P. Q.	762,500
Mlle Tessie Deacon, Melita, Man.	634,700
Alphonse Grenier, Saint-Labre, Man.	1,177,100
P. Whalen, 1203, rue Sprague, Fort William, Ont.	3,101,100
Mlle Philomène Lemoine, Sainte-Agathe, Man.	2,368,800
Mme Edward McPike, 224, avenue Martin, Winnipeg	3,030,200
Victor Roy, Wauchope, Sask.	1,210,700
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	762,600
John Carney, 45, avenue Vivian, Saint-Vital, Man.	421,000
John McIntyre, Wapella, Sask.	1,840,400
Didyme Larence, Fisher Branch, Man.	531,300
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	3,012,800
A. Robert, Collège Saint-Boniface, Saint-Boniface	3,165,800
Raymond-P. Martel, suite 5, bloc Manitoba, Saint-Boniface	3,060,000
Mme A. Angers, Saint-Charles, Man.	162,800
E. Daniel, Saint-Louis, Sask.	1,303,600
Mme H. St-Germain, 133, rue Marion, Norwood	2,959,000
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	2,269,300
Mlle Katie Robidoux, Lac du Bonnet, Man.	1,182,600
Mme T. Hogan, 2086, rue Alexander, Regina, Sask.	3,028,200
Chas. Bonfield, 1524, rue Louise, Brandon, Man.	2,481,700
Maurice Percher, Duck Lake, Sask.	3,014,500
Leo-F. Dunne, casier postal 3, Ponteix, Sask.	505,100
H. Volskey, Prince George, C.-A.	1,227,800
Mlle Adrienne Weicker, Notre-Dame de Lourdes, Man.	578,600
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	2,923,800
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre Jolys, Man.	2,925,800
Mme O. Bourbonnais, 60, rue Kate, Winnipeg	3,173,600
Miss Bessie Powers, Prince George, C.-A.	426,800
Laurence-E. Michell, Hodgeville, Sask.	410,900
Mlle Mary Kennedy, 210, rue Carlton, Winnipeg	137,800
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	2,061,300
Mlle Margaret McMahon, suite 10, bloc Gaspé, Winnipeg	1,786,900

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Réunion du 16 janvier

La réunion a lieu à l'école. Mention est faite du départ du camarade Auguste Dansereau, secrétaire, qui est regretté de tous. Il est proposé de lui envoyer une lettre le remerciant de l'intérêt qu'il a pris au cercle et de ses bons services qui furent hautement appréciés.

Le président rappelle le succès de la séance dramatique à tous points de vue: pour les acteurs, de l'expérience acquise et un grand développement de leurs talents; pour le cercle, un nouveau témoignage d'approbation de la part de nos parents et de nos amis, des preuves d'estime de personnes éminentes et d'anciens membres du cercle.

Faire-part des souhaits du nouvel an du Comité central, de notre ancien directeur, M. l'abbé Pierre Picton.

Lecture de l'évangile et cours de catéchisme sur le sacrement de baptême par le directeur, questions et explications. Ce cours sera continué et touchera tous les sacrements.

Encouragement aux membres de faire de la lecture, faire usage de notre bibliothèque. Plusieurs membres apportent des livres; ils devront résumer leurs lectures à une prochaine réunion.

Lecture du **Semeur**, de la **Liberté**, du **Devoir** recommandée; lire ces bons journaux et revues au lieu de la page sportive, des pages comiques des journaux à sensation.

Un membre pose une question sur Louis Riel, ce qui donne lieu à des explications intéressantes.

Le camarade Paul Jutras est nommé secrétaire pour remplacer le camarade Auguste Dansereau.

Discussion agricole

"Vache d'été et vache d'hiver, laquelle est la plus avantageuse?" Discussion animée. Les membres soutiennent leurs opinions, les appuyant d'arguments solides.

Conclusion: Les vaches d'hiver paient plus, puisque leur lait est plus gras et qu'il se vend plus cher; elles sont plus avantageuses que les vaches d'été, car le temps que nous y consacrons serait, sans cela, un temps passé dans l'oisiveté; elles sont avantageuses encore puisqu'elles font entrer de l'argent à la maison dans tous les mois de l'année.

Remarquons en passant qu'il s'expédie de Letellier environ 2,500,000 livres de lait par année.

Plusieurs membres ont émis leur opinion à cette réunion et sont montés d'un cran dans la science oratoire comme dans la science agricole.

Le président se déclare enchanté de l'animation qui règne durant les discussions agricoles et promet aux membres une causerie de M. Villeneuve et de M. le curé Jutras dans un avenir rapproché.

Réunion du 30 janvier

Malgré les attraits d'une joute de gouret importante, nombreuse assistance.

Lecture pieuse. Leçon de catéchisme sur la pénitence et l'ordre.

Leçon d'histoire du Canada, tirée des "Constitutions du Canada", par Decelles.

Soumission et élaboration d'un projet de planter une croix commémorative sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pie. Ce serait marquer d'une manière convenable l'endroit où fut bâtie la première église, où les pionniers de la région assistèrent pendant longtemps aux offices religieux, où reposent encore les corps de plusieurs métis. Ce serait aussi renouer la belle tradition de la croix du chemin.

Ce sera une belle marque de souvenir de la part des jeunes à l'égard de leurs ancêtres.

La bénédiction de cette croix pourra coïncider avec la célébration de la fête de Dollard le 24 mai prochain. Nous en reparlerons.

Un comité fut nommé pour la réalisation de ce projet, qui recevra sans doute l'approbation de tous.

Le Comité du Bon Parler français a de la besogne à faire. En son nom des listes de termes français pour le jeu de gouret ont été affichées à la patinoire. Que nos membres surtout n'oublient pas de les mettre en pratique.

L'assistance moyenne à nos réunions depuis le commencement de notre année active est de 15; avec de l'entente d'ici aux vacances nous pourrions relever cette moyenne.

Pourquoi pas 25 présences à la prochaine réunion! Nous nous compterons!

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le 4 février, réunion du cercle dans la salle habituelle. Vingt-deux membres étaient présents. La lecture pieuse rappelle l'utilité de l'instruction religieuse chez le jeune homme. Trois grands motifs poussent le jeune homme à ce travail persévérant: l'honneur, l'intérêt personnel et le patriotisme chrétien.

La leçon de catéchisme traite des sacrements en général. Puis Monsieur l'aumônier donne une conférence d'histoire du Canada sur "la première Canadienne française qui a pénétré dans l'Ouest". Marie-Anne Gaboury, épouse de J.-B. Lagimodière, arriva au pays en 1807. Indépendamment de toute autre considération, le seul fait d'avoir eu le courage de suivre son époux sur cette terre lointaine pour obéir à un devoir d'épouse fidèle et dévouée suffirait pour que son nom méritât d'être connu, mais outre ce motif, la vie de Mme Lagimodière, pendant les douze premières années qu'elle eut à passer au milieu des sauvages dans les prairies du Nord-Ouest, a été semée de tant d'épisodes émouvants que le plus simple récit de cette vie héroïque ne peut manquer d'intéresser quiconque est capable d'apprécier le courage et d'admirer le dévouement. Son genre de vie, quoique devenu plus calme après l'arrivée des missionnaires, fut cependant très loin de lui offrir le confort des pays civilisés. Les différents fléaux qui affligèrent la colonie naissante de la Rivière-Rouge soumirent ses habitants à une foule de privations et de misères. Mme Lagimodière en eut sa large part. Dans sa vie, ce qui nous étonne le plus, c'est de voir comment cette femme, qui paraissait d'une constitution si délicate, a pu arriver sans aucune infirmité, jusqu'à l'âge avancé de 96 ans. Si le dicton populaire: "la misère ne fait pas mourir" a pu être vrai quelquefois, c'est bien assurément dans la vie de cette femme héroïque.

Alors on procède à une courte discussion sur les causes de la crise actuelle et sur les remèdes à y apporter.

La séance se termine par la prière d'usage.

Comité de Propagande La Vérendrye

N'oubliez pas de vous procurer l'"Almanach de la Langue française 1924". Outre le calendrier, les Evangiles de l'année et de nombreuses gravures inédites, vous y trouverez des articles d'actualité par des écrivains tels que l'abbé Groulx, l'abbé Arthur Robert, Antonio Perreault, le R. P. Archambault, S.J., Arthur Laurendeau, etc.; et un concours de photographies, qui ne manquera pas d'intéresser vivement les amateurs (48 prix d'une valeur de $150.00).

"Almanach de la Langue française"; l'unité, franco, 25 sous.

"Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", par Henri Bourassa; l'unité, franco, 25 sous.

Faites votre commande dès aujourd'hui au:

Comité de Propagande La Vérendrye,
25, rue Deschambeault,
Saint-Boniface, Man.

LE MIRACLE DE NOTRE-DAME

Inspiré d'un fabliau du XIIIe siècle

Jadis, vivait un moine aimant de tendre amour
La Mère au coeur très doux de Jésus, roi de gloire
A la Vierge, il chantait en travaillant, le jour,
Et quand venait le soir, allait à l'oratoire,
Y répandait son âme en ardente oraison,
En chantant son office à la clarté d'un cierge,
Puis, sur le sol dormait, quelque fût la saison
Devant un beau tableau où souriait la Vierge.

L'homme, pour épurer son âme, doit souffrir.
Le plus pur diamant a besoin de la taille
Pour prendre son éclat. La vertu, pour fleurir,
A besoin de culture; il faut qu'on la travaille.
Comme il advint à Job, le serviteur de Dieu,
Le moine fut frappé d'une horrible souffrance:
Mis au lit grelottant, avec la tête en feu:
"Notre-Dame, dit-il, soyez mon assistance!"

Au bout de quelques jours, le mal se déclarait:
C'était un chancre affreux qui lui rongeait la gorge
Il soupirait, hélas! et souvent, il pleurait;
Mais tout plaintif, ainsi qu'un agneau qu'on égorge.
Il fallut lui porter son tableau bien-aimé.
L'image de Marie, dans sa pauvre cellule.
Il le fixa longtemps d'un regard animé
Par un intense amour, d'un long regard qui brûle.

Le pauvre moine est devenu hideux
Par le travail du chancre qui le ronge,
Tout son visage est d'aspect gangreneux,
Paraît troué, rugueux comme une éponge.
Boutons, taches et clous sanguinolents
Accidentent l'enflure de sa tête.
Oh! comme il souffre! Et ses yeux effrayants
Fixent la Vierge. Ainsi la pauvre bête,
A l'agonie, lève vers le soleil
Ses pauvres yeux; il semble qu'elle implore,
Avant d'aller à son dernier sommeil,
De contempler les rayons de l'aurore

Les moines réunis viennent en procession
Avec la croix et l'eau bénite.
On munit le mourant de la dernière onction,
Il suit les mots que l'on récite.

Puis, c'est un grand silence! "Il est mort", dit quelqu'un
On écoute un instant. "Non, il respire encore."
"Cette fois, c'est fini", se dit alors chacun.
"Vite: In paradisum", dit une voix sonore.

Mais la reine du Ciel, mère du bel amour,
Mère du roi de gloire, et tendre et charitable,
Vient à son serviteur près de son dernier jour.
Vierge toute puissante et Mère toute aimable,
Elle se montre à lui, plus blanche que la fleur,
Qui scintille au matin, couverte de rosée.
Et lui touchant le front crispé par la douleur,
De sa main douce et fraîche et toute immaculée,
Lui parle d'une voix où l'harmonie des cieux
Vibrant d'accents très doux, tout à la fois caresse:
"Comment vas-tu, chère âme?" Et son voile soyeux
Couvre la pauvre tête; et la Vierge l'y presse.
"Je veux, entends-tu bien, que tu ne souffres plus,
"Ami, tu m'es si cher! tu m'as si bien servie,
"Au ciel, je viens, pour toi, de prier mon Jésus."
Et du sein virginal de Madame Marie,
Tombe comme une perle à l'orient parfait
Sur ce pauvre visage à la peau si flétrie
Du pauvre malheureux, une goutte de lait.

La Vierge, se dressant, sourit au pauvre hère
Et lui dit: "Ne crains rien, je retourne à mon fils;
"Mais plus tard, à la fin de ta sainte carrière,
"Tu viendras me revoir dans le saint paradis."

La Vierge disparut. Le bon moine en extase,
Aux autres semble mort. On va l'ensevelir:
Mais, soudain, il se dresse et lance cette phrase:
"Mes frères, qu'est-ce donc, qu'allons-nous devenir?
"La Mère de Jésus, Notre Dame Marie
"Était là près de moi, vous avez dû la voir.
"Hélas! J'en pleurerai, bien sûr toute ma vie
"Car vous n'avez daigné même la faire asseoir.
"Vous l'avez fait partir par votre indifférence,
"Malheureux impolis, car tous ainsi que moi,
"Vous avez dû la voir. Combien de diligence
"Vous devriez lui montrer! N'avez-vous plus la Foi?
"Son visage si beau, jamais plus ne verrai
"Plus frais et plus brillant, plus vermeil que la rose
"Que la rose au matin et la fleur d'églantier;
"Non, jamais ne verrai, hélas! si belle chose.
"Si rayonnante elle est! Le ciel serait trop clair
"S'il n'était éclairé que de son clair visage."
Et tout émerveillés d'être dans cet impair,
Tous se disent entre eux: "Est-il fou, ou bien sage?"
"Par la Mère de Dieu, vraiment, fut-il guéri?"

Il leur fallut se rendre, il leur fallut bien croire.
Ils virent son visage encore endolori
Se transformer soudain et rayonner de gloire
D'une belle jeunesse et de rose beauté
Et souffrance et laideur sont tombés comme un voile.
Il est plus gracieux qu'il n'a jamais été.
Miracle de puissance où l'amour se dévoile.

Dans le sommet des tours, les clochers à la fois
Se balancent gaiement et chantent à l'envie
Dans leurs robes de bronze une hymne à pleine voix,
Une hymne d'allégresse à la douce Marie.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Saint-Pierre-Jolys, 1923.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

L'art d'aimer la vie

S'il est une science que tout enfant devrait apprendre avant beaucoup d'autres, c'est bien celle d'aimer la vie — cette science si facile, qui consiste à chercher ce qu'il y a de beau dans la nature et ce qu'il y a de bon dans les créatures. C'est une philosophie très simple, mais dont la connaissance et la pratique sont nécessaires au bonheur.

L'aurore d'un beau jour, un petit coin de terre couvert de fleurs, les ébats joyeux d'un groupe d'enfants, un acte de bravoure éveilleront dans un coeur bien né mille heureuses sensations. Ne se sent-on pas meilleur après avoir contemplé quelque chose de grand? Il n'est guère possible de ne pas subir la contagion du beau quand, tout jeune, l'esprit a été enseigné à remarquer les merveilles de la création.

Il y a des personnes qui sont toujours malheureuses et qui ne trouvent rien d'intéressant dans le monde. La vie, pour elles, n'est pas un bienfait; c'est un fardeau dont le poids écrase. Pourquoi? C'est qu'elles n'ont pas appris la manière de porter leur croix et c'est aussi qu'elles ne savent pas ramasser les miettes de bonheur qui gisent un peu partout le long de la route de la vie.

D'autres n'ont aucun chagrin réel, mais elles s'apitoient sans cesse sur ceux qu'elles auront peut-être. Elles voient tout à travers des yeux noyés de pleurs. C'est un puits de larmes qui se creuse continuellement et elles exhaleront leur dernier soupir dans un dernier sanglot.

Il est vrai qu'il y a de la souffrance partout et qu'il fait bien sombre quelquefois. Cependant il y a toujours un peu de bleu dans le ciel; mais il faut lever la tête pour le chercher. Pourquoi ne pas penser comme ce bonhomme sage de l'histoire qui, à chaque chagrin, se disait: "Fais silence, mon vieux, c'est un rayon de bonheur que tu achètes pour l'avenir".

On me disait dernièrement que pour être réellement heureux et pour savoir apprécier ce qu'il y a de bon dans la vie, il fallait avoir souffert. Cela n'est pas toujours vrai, car prenez un enfant dont l'imagination n'a jamais été souillée, qui ne connaît la souffrance que de nom, mais dont on a cultivé l'esprit: il s'éveillera chaque matin avec un enthousiasme nouveau pour les beautés de la vie et avec une gratitude immense pour Dieu qui l'a faite si belle. Son visage rayonne de toute sa joie de vivre.

Enseignons de bonne heure aux enfants à aimer la vie, à se contenter du bon qu'ils ont en partage, et surtout à ne pas envier le beau des autres. Enseignons-leur aussi la reconnaissance pour tout ce que Dieu leur donne sur la terre et disons-leur bien que tout cela n'est rien en comparaison de ce qu'ils recevront dans le ciel, s'ils savent bien accepter les tristesses et utiliser les sourires d'ici-bas.

— GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 12 février 1924.

SAGES CONSEILS SUR L'EDUCATION

Une mère de famille d'expérience consommée, Mme E. Anderheggen, a publié une série de conseils précieux. Nous en soumettons quelques-uns à la réflexion de nos lectrices:

Jamais cette oeuvre unique de l'éducation ne sera bien commencée, bien achevée, que par des parents, surtout par la mère!

Le père, appelé au dehors par ses affaires, est pour cette cause moins apte à s'occuper de ses enfants, surtout dans la première jeunesse.

La mère devrait trouver son bonheur à conduire, à diriger ces âmes si impressionnables, à leur faire connaître et aimer Dieu qui est le Beau, le Bien suprême.

Et cependant quelle insouciance dans cette affaire, la plus importante de toutes, l'éducation de l'homme!

Mère, surveillez et aimez vos enfants! Faire naître chez eux l'amour de Dieu, les exciter au bien, à la charité, à la justice, seules voies du bonheur, est-ce là le sujet qui vous intéresse et votre principal souci? Le plus souvent, on ne s'occupe que des biens matériels, et l'on s'étonne du peu de succès des soins que l'on croit avoir donnés à l'éducation de ses enfants!

* * *

Toute la force de l'autorité ne doit apparaître que dans les occasions où il faut en imposer. Vous impressionnerez d'autant plus les enfants et une réprimande sévère les touchera davantage s'ils y sont moins habitués.

Tâchez d'attirer leur confiance tout entière, qu'ils s'habituent à tout vous dire, en un mot, qu'ils puissent beaucoup bavarder. C'est un si bon moyen de les bien connaître, de les reprendre doucement, de les instruire, de les améliorer, et de leur inculquer les principes dont ils doivent être en quelque sorte imprégnés!

Vous semble-t-il maintenant que l'on puisse demander tout le tact, l'amour, le dévouement nécessaires, à une demoiselle-bonne, à une étrangère?

* * *

Tout le monde s'accorde pour désirer chez les jeunes filles la simplicité et la modestie, et on fait tout pour déraciner ces vertus, si elles existent dans leur coeur. On récompense la bambine par une robe neuve, par un joli chapeau.

Et les bals d'enfants! C'est là que votre fille ira perdre sa naïveté, ce grand charme de la jeunesse! Fuyez donc ces fêtes aussi nuisibles à la santé que funestes au moral, laissez les enfants jouir le plus longtemps possible du bonheur d'être enfants.

Il faudra faire en sorte que l'enfant trouve son bonheur, sa distraction en famille; il faut en un mot beaucoup s'en occuper.

Ne soumettez pas vos enfants aux exigences d'une mode ridicule qui consiste à leur imposer des vêtements lourds qui les gênent. Conduits à la promenade, ils n'en profitent guère, ils marchent calmes et réfléchis, gantés, arrangés pour la parade! Laissez-les s'ébattre sans contrainte.

* * *

Mais l'âge de l'étude arrive.

Pour la jeune fille surtout, il faudra modérer cette désolante poussée vers la chasse au savoir de surcroît, à ces soi-disant talents auxquels on sacrifie l'utile!

On surcharge l'adolescence, et les garçonnets ne sont pas plus épargnés que leurs soeurs; le surmenage intellectuel qu'on leur fait subir nuit autant aux uns qu'aux autres.

L'immobilité met obstacle à la croissance, affadit, fait perdre l'appétit et diminue la vigueur.

Beaucoup d'air, d'exercice et une étude modérée donneront un résultat bien meilleur.

* * *

Y a-t-il des occupations qui conviennent mieux à la femme que celles du ménage? Les soins apportés dans l'ordre ménager, les achats, la préparation d'un bon repas, la remise du linge, la couture, la propreté à entretenir dans les armoires et les dépendances d'une maison bien tenue, tous ces travaux procurent une douce joie et le contentement de soi-même.

On ne doit certes pas négliger une instruction indispensable. Orner l'esprit de ses enfants de connaissances agréables et utiles, faire en sorte qu'ils soient à la hauteur des objets dont une société d'élite s'occupe et devise, c'est le devoir des parents.

Un jugement sain saura comprendre beaucoup de choses, une intelligence non surmenée se formera d'autant mieux qu'on la laissera penser, sans trop d'études fatigantes et arides.

Je le répète, laissez beaucoup parler vos enfants; la confiance, la joie et une douce familiarité proviennent de cette habitude qui embellira vos rapports mutuels; vous aurez ainsi l'occasion d'instruire en amusant.

Mme E. ANDERHEGGEN

EN TRICOTANT

Les grand'mère sourient quelquefois en tricotant.

Grand'maman ne savait plus rire. Trop de labeurs et trop de deuils avaient désappris la joie à son âme et le rire à ses lèvres. Elle garda cependant jusqu'à la fin la puissance d'un sourire étrangement doux sur cette vieille figure fanée et souriante. Quand nous, les enfants, voyions la figure de grand'mère s'égayer ainsi et se dorer d'un rayon de joie, vite nous courions à elle. Nous pensions tout de suite à quelque chose d'amusant, une histoire du vieux temps, un conte de fée qui revenait sans doute à la mémoire de grand'maman et qu'il serait si drôle de lui entendre raconter une fois de plus: par exemple, l'histoire du "Petit Chaperon rouge" revue et refondue, et où la grand'maman du "Petit Chaperon", au lieu de révéler à Monsieur le Loup le secret de la chevillette et de la bobinette, vous lui prend bellement la patte dans l'entrebâillement de la porte... "Grand'mère, qu'avez-vous à rire comme ça?" — "Je ne ris pas, mes enfants, je ne ris plus, répondait-elle invariablement. Et nous apprenions plutôt des choses attendrissantes. Si grand'mère souriait en tricotant, ce n'est pas qu'elle songeait à des contes; c'est qu'elle lisait encore dans son vieux livre de souvenirs. Elle nous racontait que ces mailles de laine lui rappelaient d'autres bas, des petits bas de laine rose tricotés pour les bébés lointains. Grand'maman ne s'appelait alors que maman tout court. Dans ce temps-là, elle tricotait toujours un pied sur l'un des berceaux du ber en dodichant le dernier:

Dodo, dodo
Ferme, ferme tes beaux yeux;
Dodo, dodo
Ferme, ferme tous les deux.

—Ah! qui me le rechantera ce quatrain naïf qui nous a tous endormis? Et la maman se hâtait à son travail, faisant passer dans la laine pour que les petits bas fussent chauds, toute la chaleur de ses doigts et de son coeur. Elle se revoyait faisant des risettes par-dessus son tricotage. Ce tricotage, elle l'élevait au bout de ses bras, l'étalait aux yeux de bébé, et, du fond du ber — elle les voyait encore — des petites mains et des petits bras potelés s'allongeait vers la vision toute rose et dans l'oreiller blanc, une frimousse d'enfant s'agitait et souriait. Et grand'mère reprise par cette apparition lointaine de bonheur souriait aussi douloureusement.

En tricotant les grand'mères sourient quelquefois.

Abbé Lionel GROULX.

Il y a une suprême beauté à descendre en soi-même, parce que Dieu y réside et nous y attend. — P. Gillet.

RECETTES

Pour accommoder les oeufs

Voici quelques recettes pour accommoder de façons diverses des oeufs.

Oeufs aux cervelles — Faites blanchir les cervelles en les laissant quelques minutes dans l'eau bouillante. Pochez vos oeufs, versez une sauce blanche sur le tout. Ou bien faites blanchir les cervelles, que vous faites frire dans le beurre; pochez les oeufs. Versez le beurre sur les oeufs et cervelles que vous dressez sur un plat. On peut remplacer les cervelles par des ris de veau ou des foies de volailles.

Oeufs farcis — Faites durcir vos oeufs, coupez-les en deux dans le sens de la longueur, retirez les jaunes que vous pilez avec même quantité de beurre, de mie de pain trempée dans du lait, de champignons sautés au beurre et de fines herbes hachées, salez et poivrez. Hachez bien le tout, remplissez chaque moitié de blanc avec cette farce. Beurrez un plat, garnissez-le du reste de la farce, dressez vos oeufs dessus, saupoudrez de chapelure, arrosez de beurre fondu, mettez au four doux pendant une demi-heure.

Génoise

Piler un quart de livre d'amandes dans un mortier en y ajoutant peu à peu un blanc d'oeuf afin qu'elles ne tournent pas en huile.

Ajouter ensuite 5 onces de farine, le même poids de sucre en poudre, un peu de vanille et 4 oeufs entiers. Travailler cette pâte pendant une dizaine de minutes puis y incorporer 5 onces de beurre fondu; travailler de nouveau pendant dix minutes et ajouter deux cuillérées d'eau-de-vie et le reste d'un citron finement râpé. Verser cette pâte sur une tôle beurrée et faire cuire au four pendant une heure et demie.

PETITS CONSEILS

Moyen de préserver de l'humidité les pièces non habitées — Placez au milieu de la pièce un vase contenant du sel de cuisine, son affinité pour l'eau est extrême. Calfeutrez aussi soigneusement que possible les portes et les fenêtres. Vous préserverez ainsi tous les meubles de la pièce des ravages de l'humidité.

Pour enlever les taches de rouille sur le linge — Passez sur la tache de la pulpe de citron, puis vous repassez avec un fer chaud sans qu'il soit cependant trop brûlant.

Pour éviter l'odeur désagréable des côtelettes — Jetez sur le feu un peu de sel au moment de la cuisson.

Pour nettoyer le bronze — Faire une solution d'eau et d'alcalin et nettoyer l'objet avec ce liquide.

L'EVANGILE

Dimanche de la sexagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 21 février — S. Pépin.
Vendredi 22 — Chaire de S. Pierre à Antioche.
Samedi 23 — S. Pierre Damien.
Dimanche 24 — Sexagésime.
Lundi 25 — S. Mathias.
Mardi 26 — S. Nestor.
Mercredi 27 — S. Gabriel dell'Ad.



L'Industrie Laitière

Comme nous l'avons dit la semaine dernière, il est certain que les compagnies s'occupent bien plus de faire des profits que de nous donner entière satisfaction.

En toute justice, il faut avouer que tout d'abord, quand il y avait peu de fermiers qui voulaient s'astreindre au travail de l'industrie du lait, on nous laissait à peu près notre part de profits. Mais maintenant que la production du lait grandit, il faut naturellement nous attendre à ce qu'on invente chaque année un moyen nouveau de baisser nos revenus. Il est d'ailleurs évident qu'un marché local, qui nous suffisait par le passé, va devenir encombré quand tous les fermiers de la province se feront producteurs de lait. Il faut donc nous préparer à produire un article de commerce moins périssable que le lait, afin de pouvoir l'exporter au besoin.

D'ailleurs, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, vendre du lait à la ville n'a jamais apporté au cultivateur tout le prix de sa marchandise. Vendre du lait n'est pas du tout l'industrie laitière qui a enrichi nos vieilles provinces. Quand vous voyez partir de la ferme, chaque matin, votre voiture chargée de bidons, vous pourriez bien dire, avec la Perrette de La Fontaine: "Adieux, veaux, vaches, cochons, ... et même couvée." Vous envoyez tout et vous restez complètement dépourvus.

Sans lait écrémé ou lait de fromage pasteurisé, que deviendront vos jeunes animaux? Ou vous n'en aurez pas, et quelle perte!

Ce lait suffirait à vos poules pour remplacer la viande; mais vous ne donnez ni l'un ni l'autre, et quelle perte encore vous en subissez! Ajoutez à cela qu'il vous faut acheter 300 à 400 livres de beurre et cela à 35, 40 et 50 sous la livre; sans compter que vous avez toujours des qualités pour le moins douteuses.

Dans le cours de l'année vous achetez bien, livre à livre, à 40 et 50 sous la livre, une centaine de livres de fromage.

— Mais, dites-vous, si nous produisions le beurre, le fromage et les oeufs, cela nous coûterait de l'argent aussi.

— Oui, mais vous les auriez au prix de la ferme, au lieu de vous les procurer au gros prix du marché.

Je vois que l'on espère vendre de la crème à des commerçants américains. Ceci serait très bien; ce serait de l'industrie laitière, puisque vous garderiez le lait, votre matière première; vous pourriez élever avec profit de beaux jeunes animaux et vos fermes commenceraient à être au point. Mais combien de fermiers sont assez près des lignes des Etats-Unis ou à proximité des voies ferrées qui y conduisent pour profiter de ce commerce qui, d'ailleurs, n'a pas encore fait ses preuves?

Cultivateurs, si vous voulez assurer votre avenir, il vous faut des manufactures de beurre et de fromage.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Elle trouve que c'est un remede merveilleux

Ce que Mme Morneau dit des Pilules Dodd pour les Rognons

Une femme de Québec souffrait de maux de rognons très compliqués et elle fut soulagée par les Pilules Dodd pour les Rognons

Sainte-Perpétue, P. Q., 16 février (Spécial) — La valeur des Pilules Dodd comme remède de famille est démontrée par le témoignage suivant de Mme E. Morneau, une personne bien connue ici.

"J'ai souffert pendant plusieurs mois de rhumatisme, de douleurs dans le dos et la tête et de crampes. Je pris huit boîtes de Pilules Dodd pour les Rognons et elles m'ont procuré beaucoup de soulagement. Je les recommande à tous ceux qui souffrent de maux de rognons, car je les ai trouvées réellement merveilleuses. Dites-le à tous ceux qui souffrent de maux de rognons."

Les Pilules Dod pour les Rognons sont devenues un remède de famille dans le monde entier, parce que ceux qui les ont essayées les ont trouvées efficaces. Elles sont purement et simplement un remède pour les rognons. Elles soulagent les maux de dos, de coeur, de tête et de reins, les rhumatismes, la diabète et les troubles urinaires.

EXPOSITION AGRICOLE

La maison Eaton a fait une exposition agricole au septième étage de son immense magasin. Cela peut être une excellente annonce pour la maison; en réalité, c'est beaucoup plus que cela. C'est une éloquente leçon de choses agricoles, et rien n'est plus efficace en pareille matière.

Inutile de vouloir entrer dans tous les détails; limitons nos observations à deux ou trois points.

L'exposition a mis en lumière l'importance de la culture mixte et d'une intelligente rotation de grain et de pâturage pour éviter l'épuisement de la terre, tout en lui faisant donner des profits chaque année. La leçon se développe sur quatre carrés qui représentent quatre terres.

1. Le carré de l'Indien et du buffalo.

2. Celui du pionnier qui a pris un lot gratuit.

3. Celui du fermier qui s'acharne à ne vouloir faire que du blé.

4. Enfin celui du fermier qui fait de la culture mixte et une exploitation de grain sur une rotation de six ans.

Voici comment est noté le carré no 3:

"Cette illustration montre une des 50,000 fermes de l'Ouest où l'on ne trouve pas même une vache. Ce type de fermier est connu sous le nom de "fermier éponge", ou de "voleur de sol", ou de "mineur de blé". Il prend tout ce qu'il peut du sol sans jamais rien lui rendre. Ce type de fermier ne contribuera pas à la prospérité du pays; il ne peut espérer, non plus, garder ses garçons et ses filles sur une ferme comme celle-là."

Hélas! bon nombre des nôtres sont de cette catégorie. C'est regrettable vraiment; cela n'augure pas bien pour l'avenir du groupe français au Manitoba.

L'exposition des poules a été remarquable. Ces poules viennent du Collège d'Agriculture du Manitoba et ont été sévèrement suivies tout le cours de l'année. La ponte est contrôlée au moyen de nids à trappe qui permettent de savoir exactement ce que chaque poule a pondu. Neuf poules pur sang ont pondu quatre fois plus d'oeufs que les neuf d'à côté de sang mêlé. La conclusion s'impose: ceux qui veulent faire du profit devraient garder que des poules sélectionnées et pur sang. Elles ne coûtent pas plus cher d'entretien que les autres et produisent beaucoup plus.

Enfin, on a fait le tour de force de monter au septième étage du magasin Eaton deux belles grosses vaches "Holstein". L'une d'elles a donné, l'an dernier, 26,000 livres de lait et 1,040 livres de beurre. L'affiche vous avertit que la moyenne des vaches, au Canada, l'an dernier, a été de deux cents livres de beurre par vache. On conclut avec raison que chez la plupart des cultivateurs, il y a place à progrès.

Les cultivateurs qui ont vu ces vaches à l'exposition Eaton ont dû prendre la résolution de se défaire au plus tôt d'un bon nombre de vaches pensionnaires pour garder des vaches qui pensionnent leurs propriétaires et les empêchent de dire ce qu'un certain nombre de cultivateurs répètent: *"Ca ne paye pas de garder des vaches."* Cela dépend des vaches qu'on garde et du soin qu'on leur donne.

Quelques vaches du genre de celles que nous avons vues chez Eaton sont une mine d'or.

Combien de temps faudra-t-il encore pour que nos fermiers découvrent cette mine et l'exploitent pour leur bien et celui de leurs enfants?

UN VISITEUR.

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

La coopération

Les mauvaises récoltes, d'une part, et l'avilissement de nos produits, d'autre part, nous ont mis au bord de l'abîme.

De cette pénible situation, nos maîtres n'ont cure, comptant remplacer les manquants par de nouveaux arrivants qui seront exploités à leur tour comme nous le sommes tous; de la sorte, la situation ne sera pas changée pour les profiteurs.

Espérer que ces derniers changeront de méthode, en présence de tant de ruines, serait mal connaître leurs sentiments intimes. Les affaires sont les affaires, n'est-ce pas?

Fermiers, mes confrères, c'est donc sur nous, et sur nous seuls, qu'il faut compter. Continuer d'agir individuellement, c'est vouloir la continuation d'un état de choses qui n'a déjà que trop duré. C'est collectivement qu'il faut faire nos affaires; en un mot, une coopérative nous est nécessaire.

Dire qu'elle fera cesser comme par enchantement tous nos déboires serait de l'optimisme; mais bien administrée, elle peut atténuer notre misère dans une mesure très appréciable. Par sa valeur intrinsèque, elle ne nous fera pas seulement faire des bénéfices, mais encore elle nous donnera une force morale qui sera un facteur des plus importants dans la défense de nos intérets.

Je m'adresse à ceux qui ont conservé quelque espoir et qui ont la conviction que l'union fait la force.

Examinez le tableau ci-desous, et dites-moi ensuite quelle est la raison qui s'oppose à ce que vous fassiez partie d'une coopérative.

Oeufs — Prix dans l'Illinois: 50 sous la douzaine. A Sainte-Rose du Lac: 40 sous la douzaine.

Beurre de fermier — Dans l'Illinois: 60 sous la livre. A Sainte-Rose: 25 à 30 sous la livre.

Porcs — Dans l'Illinois: 7 à 8½ sous la livre. A Sainte-Rose: 3 à 7 sous la livre.

Vaches — Dans l'Illinois: 10 à 12 sous la livre. A Sainte-Rose: 3½ à 4½ sous la livre.

Poules — Dans l'Illinois: 20 sous la livre. A Sainte-Rose: 20 à 25 sous la pièce.

Poulets — Dans l'Illinois: 25 sous la livre. A Sainte-Rose: 20 à 25 sous la pièce.

Pommes de terre — Dans l'Illinois: $1.25 le minot.

Sucre raffiné — Dans l'Illinois: 10 livres pour 90 sous. A Sainte-Rose: 10 livres pour $1.30.

Café vert — Dans l'Illinois: 20 à 35 sous la livre. A Sainte-Rose: 25 sous la livre et plus.

Pétrole — Dans l'Illinois: 15 sous le gallon. A Sainte-Rose: 2 gallons pour 55 sous.

A l'heure où ces lignes sont écrites, on trouve difficilement à placer le beurre, et je connais au moins une offre qui a été faite à 20 sous la livre. Quant aux prix pratiqués sur les animaux, chacun sait qu'au moment de la vente ils ont tous un défaut qui s'oppose à ce qu'ils soient payés un bon prix. Remarquez aussi qu'aux Etats-Unis, les produits du fermier sont plus hauts et les produits qu'il achète plus bas. On sait que la situation des fermiers dans certains districts des Etats-Unis n'est pas brillante; cependant par l'examen du tableau ci-dessus, il semble qu'elle soit moins précaire que la nôtre.

Il y a plusieurs manières de faire une coopérative. Celle qui s'adapterait le mieux à notre situation serait celle établie au point central où les fermiers des environs vont faire leurs affaires. Elle comprendrait deux sortes de membres: membres participants et membres adhérents. Les participants devraient avoir une ou plusieurs actions rapportant un intérêt fixe, et en plus participeraient aux bénéfices au prorata de leurs affaires avec la société. Ceux-là seuls seraient éligibles. Les actions pourraient être payées par acomptes seulement, mais ne rapporteraient d'intérêt qu'à partir du jour où elles seraient complètement payées. Toutes les ventes sans exception seraient faites au comptant. Les membres adhérents paieraient une cotisation annuelle, bénéficieraient des prix de la coopérative, mais n'auraient aucun droit aux bénéfices. Ils n'auraient pas droit de vote.

J'aurais encore beaucoup à expliquer, mais je me borne pour aujourd'hui à vous dire: la situation est telle qu'aucun moyen, si infime soit-il, de faire des économies ne doit et ne peut être négligé. Or la construction de cette société nous assurera, je le répète, non seulement des avantages pécuniaires, mais encore une organisation qui peut nous réserver de grands bienfaits.

Mais espérer qu'un homme assurera seul l'organisation d'une affaire de cette importance serait une erreur.

Je fais donc appel à toutes les bonnes volontés pour qu'elles se joignent à moi, afin de poser les bases de la société, en mettant au point le travail que j'ai préparé dans ce but.

Fermiers, défendez-vous!

Toutes les classes de la société sont associées ou font partie de combines; nous seuls restons désunis. Vous ne voudrez pas que cela dure davantage.

Pierre DUHARD.

Saint-Rose du Lac, 18 février 1924.

La mairie, l'église et l'école sous le même toit

Ce fait, qui est très probablement unique en France, existe non loin de Luchon, dans la petite commune de Juzet-d'Izaut (Haute-Garonne), berceau de la famille de l'ancien ministre Ruau, mort l'année dernière.

Le tremblement de terre du 19 novembre 1923 lézarda si dangereusement la voûte de l'église de Juzet que cet édifice dut être fermé. Par ailleurs, la population étant tombée au-dessous de 500 habitants, garçons et filles avaient été réunis dans une école mixte, sous la direction d'une institutrice. En attendant la réparation de l'église, la salle de la classe restée libre, avec les autorisations nécessaires, vient d'être affectée aux exercices du culte et la messe s'y dit tous les jours.

On voit donc à Juzet-d'Isant cette chose singulière d'un parfait ménage à trois sous un même toit dans un groupe scolaire: la mairie au milieu, l'église à droite et l'école à gauche.

LE MARCHE

19 FEVRIER 1924

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.25—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$9.00
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Lourds	$6.25
Trés lourds	$5.50
Lourds	$6.00
Très lourds	$5.00
Porc d'étal	$6.50
Légers	$6.50
Inférieurs	$3.50
Truies No 1	$5.50
Truies No 2	$4.50
Verrats	$2.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .40½—$ .41
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .4[illegible]
Premiers	$ .4[illegible]
Seconds	$ .2[illegible]
Fêlés	$ .1[illegible]
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$1.00—$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 18 février 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 12 fév.	Merc. 13 fév.	Jeudi 14 fév.	Vendi. 15 fév.	Samedi 16 fév.	Lundi 18 fév.
Blé No. 1 Nord	.99¾	.99⅜	.99⅜	.98⅞	.99⅜	.98¾
2 Nord	.96¾	.96⅜	.96⅜	.95⅞	.96⅜	.95¾
3 Nord	.93	.92⅝	.92⅞	.91	.92⅝	.91⅜
Avoine 2 CW	.40⅜	.39¾	.39¾	.39⅞	.39⅜	.39⅜
3 CW	.38	.37½	.37½	.36¾	.37	.36⅜
Orge 3 CW	.64¾	.64	.63¼	.62¾	.63¼	.62⅝
4 CW	.58⅝	.58½	.58⅜	.57⅜	.57⅜	.57¾
Lin 1 NW	2.32¾	2.31	2.29¾	2.28⅜	2.28¼	2.27
2 CW	2.28¾	2.26¼	2.25½	2.23¾	2.23½	2.22¼
Seigle 2 CW	.68⅜	.67⅜	.67⅛	.66⅜	.66⅞	.65⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	1.00⅜	1.00	.99⅝	.98¾	1.00¼	.99⅜
Avoine 2 CW	.41⅜	.40⅜	.40⅜	.40	.40⅜	.40
Orge 3 CW	.64⅜	.64	.63⅜	.62⅜	.63⅜	.62⅜
Lin 1 NW	2.33⅜	2.31⅜	2.30⅜	2.28⅜	2.28⅜	2.26⅜
Seigle 2 CW	.68⅜	.68⅜	.67⅜	.66½	.67⅜	.66
Options						
Blé Mai	1.03⅜	1.03½	1.03⅜	1.02	1.03½	1.02⅜
Juillet	1.05⅜	1.05⅜	1.04⅜	1.03⅜	1.04⅜	1.04⅜
Avoine Mai	.43½	.43	.43	.42⅜	.42⅜	.42⅜
Juillet	.44½	.43⅜	.43⅜	.43⅜	.43⅜	.43⅜
Orge Mai	.65⅜	.65	.64⅞	.63⅜	.64⅜	.63⅜
Juillet	.63⅜	.63	.62⅞	.61⅜	.62⅜	.61⅞
Lin Mai	2.37½	2.35⅜	2.34½	2.32½	2.32⅜	2.31⅜
Juillet	2.35⅞	2.34½	2.33⅜	2.31⅜	2.31⅜	2.30½
Seigle Mai	.71⅜	.71⅜	.70⅜	.69⅜	.70⅜	.69

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront D-A-I-R-Y

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront D-A-I-R-Y. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 5 FEVRIER

- R omis dans "perdus", Love & Stinson.
- A omis dans "la", Love & Stinson.
- D omis dans "édifice", Empire Coal Co., Ltd.
- I omis dans "aimez", Canada Bread Co., Ltd.
- O omis dans "company", Canada Bread Co., Ltd.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle M.-R. McEachran, Saint-Léon, Man.

2me prix: $1.00—Mme Joseph Hébert, Sainte-Anne, Man.

3me prix: $1.00—M. Joseph Bédard, Dunrea, Man.

4me prix: $1.00—M. Herménégilde Poirier, Collège Saint-Boniface.

5me prix: $1.00—Mlle Virginie Allard, Marquette, Man.

6me prix: $1.00—Mlle Joséphine Plante, Saint-Claude, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Percepteurs: G. St-Amant, H. Rajotte, Alb. Ayotte, A. Gauthier, F. Tessier, G. Guertin, A.-H. Beaubien, H. Sabourin, Jos. Godard, J. Plamondon.

Ulric Marion	$1.00
Ludger Bruneau	1.00
Omer Matte	1.00
Henri Desmarais	1.00
Albert Marion	1.00
Ed. Dupuis	1.00
Elisée Grégoire	1.00
J. Cyr	.55
P. Péloquin	1.00
Louise Boiteau	2.00
Mme G. St-Amant	1.00
RR. SS. Jésus Marie	15.00
Eugène Carbonneau	1.50
Ed. Désautels	1.00
Noé Beauchamp	.25
Al. Ayotte	.50
W. Bissonnette	1.00
Dr Roy	3.00
M. l'abbé Bellavance	5.00
Phil. Vermette	1.00
Mme Vermette	1.00
Placide Sabourin	1.00
Mlle A. Clément	2.00
H. Sabourin	.50
Jos. Boudreau	1.00
Geo. Guertin	5.00
Adélard Vermette	1.00
Pierre Rajotte	1.00
David Lallier	.25
Victorin Lafontaine	.25
Henri Héri	.25
Ulric Sabourin	.25
Alcide Bacon	1.00
Jos. Bacon	.50
A. Gauthier	1.00
Auguste Beaubien	.50
Jos. Bercier	.45
A. Fontaine	.50
Alfred Gariépy	.50
Pat. Vandal	.25
Napoléon Grégoire	.50
Ernest Touzin	1.00
Félix Malo	.50
Urgel Roy	.50
Arthur Robert	.25
Frank Landry	.50
Eugène Bertrand	.50
H. Guénette	.25
Mme E. Marion	1.00
Mme E. Bourbonnais	.25
J.-B. Désautels	.50
F. Grégoire	1.00
E. Trudeau	1.00
Mlle Annette Plamondon	1.00
Mme A. Guertin	.50
C. L'Heureux	.50
J. Plouffe	1.00
Nap. Désy	5.00
Henri Duval	1.00
Athanase Barnabé	1.00
L.-P. Fillion	.25
L. Brodeur	.10
Antonin Plamondon	.25
Télesphore Fillion	2.00
Albert Ayotte	1.00
J.-A. Godard	1.00
E. Labelle	.25
H. Asselin	.50
Malvina Proulx	.50
Les RR. Frères	10.00
Achille Roy	1.00
L. Lauzé	.50
A. Laforme	.75
Fred Marion	1.00
Victor Grégoire	.50
Côme Valcourt	.50
Henri Vermette	.50
Hermas Grégoire	.50
A.-L. Beaubien	1.00
Zénon Cyr	.50
E. Sabourin	1.00

J. Boiteau	1.00
Max Guénette	.25
Mlle C. Fillion	.50
J.-B. Ayotte	2.00
A.-C. Lavoie	1.00
Félix Campeau	1.00
D. Gariépy	.25
Mme Plamondon	.25
Ed. Comeault	2.00
Mme Vve Sarrasin	1.00
M. l'abbé Desrosiers	5.00
Paul Vermette	1.00
E. Campeau	1.00
Albéric Vermette	1.00
Alph. Sabourin	.50
Jos. Sabourin	.50
H. Baril	1.00
Arthur Granger	1.00
Guillaume Cottel	.50
Ulric St-Godard	.50
Dominique Morissette	1.00
Patrice Héri	.25
William Héri	.25
Adrien Bouchard	.50
Mathias Bérard	.50
Jos. Beaudette	.75
Edmond Bernier	.25
Rodolphe Beaudette	1.00
L. Jobin	.50
Ernest Beaudette	.25
Antoine Vandal	.50
Ovila Grégoire	.25
Zénon Touzin	2.00
Omer Lafond	1.00
Siméon Marion	1.00
Paul Robert	.50
Jos. Robert	.50
Mme Emélie Landry	.40
Jos. Guénette	.75
A. Gariépy	.25
G. Brunette	1.00
E. Parent	1.00
Mlle D. Bellemare	.50
E. Grégoire	.25
Mlle A. Hamel	1.00
David Landry	.50
Mme D. Marcil	1.00
H. Valcourt	.25
H. Rajotte	1.00
Mme Désy	1.00
Wilfrid Duval	.50
Hector Fillion	.25
Léonard Sabourin	.50
L.-P. Ayotte	.50
Rosario Comeault	1.00
Arthur Fillion	1.00
Jacques Plamondon	1.00
Achille Plamondon	.50
Albert Gariépy	1.00
Adélard Grégoire	.50
Mme S. Ricard	1.00
Mme. Thomas Granger	.50
Arthur Guénette	.50
Jos. Turcotte	.50
R. Lavallée	.50
Jos. Lauzé	1.00
Louis Fillion	1.00
W. Dupuis	.50
Ad. Dupuis	1.00
M. Fillion	2.00
Elph. Dupuis	.50
Alc. Bruneau	1.00
Paul Bruneau	1.00
L. St-Vincent	.50
A. Valcourt	1.00
Eugène Cartier	1.00
M. St-Vincent	1.00
Z. Barnabé	1.00
J.-P. Fillion	.50
G. St-Amant	2.00
Albert Comeault	2.00
Total	$167.25

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

Percepteur: J.-H. Daignault.

M. l'abbé Fyfe	$5.00
C. Préfontaine	1.00
Tancrède Morin	1.00
Marc Régnier	.50
Olivier Robideaux	1.00
Arthur Lamothe	2.00
Alex. Hamelin	.50
L. Racette	.50
Ambroise St-Germain	.50
Alex. St-Germain	.50
J.-P. McDougall	1.00
Louis Lamothe	1.00
Xavier Caron	1.00
Emeri Gagnon	1.00
Wilfrid Régnier	2.00
Adrien Perras	1.00
Napoléon Laflèche	1.00
Clovis Régnier	2.00
Adélard Daignault	1.00
Emilien Daignault	1.40
Isidore Zaste	.25
H. Breland	.35
Total	$26.00

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

... petit village d'ordinaire ... l'attention des "sports" de la province, la semaine passée quand il fut le mieux représenté aux courses de chevaux du carnaval, qui eurent lieu à Winnipeg les 11 et 12 février. Nous sommes fiers de dire qu'il n'y eut pas une seule épreuve où l'un de nos chevaux ne remporta un prix, ... le premier, le deuxième ou le troisième. Le résultat est fort satisfaisant et nous ne saurions trop encourager nos amateurs de chevaux à continuer leurs succès.

Le Cheval "Brisac", qui est un franc ... premier ordre, fit très bonne figure sur cette piste d'un demi mille contre des ambleurs tels que "Hal Guerney" et "Paddy Patchen". M. Ephrem L'Heureux, qui le conduit nous affirme qu'il n'aura pas de difficulté à vaincre ces chevaux aux courses d'un mille de Winnipeg, Brandon et Portage la Prairie, l'été prochain.

"Bessie H", que conduisait encore de sa main fière son propriétaire, M. Ernest L'Heureux, qui a plus de la soixantaine, fit si bien qu'elle fut vendue sur place pour un prix très alléchant à un amateur de l'Ouest.

M. N. Bougard, gérant de la Banque d'Hochelaga, qui fait conduire "Stella la Patchen" par M. Ephrem L'Heureux, se déclara très satisfait des magnifiques performances de son cheval contre d'autres plus habitués aux courses; il gagna même un premier prix.

"Jean D", conduite aussi par M. Ephrem L'Heureux, se tira très bien d'affaire; elle arriva une fois première et deux fois en seconde place.

Tout fait croire à une série de victoires pour le village de Saint-Pierre l'été prochain dans les courses de notre circuit de la Vallée de la Rivière-Rouge.

STE-ANNE DES CHENES

Dimanche, le 10 février, M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale de Saint-Boniface, nous faisait le plaisir de venir passer la journée chez nous. Il a touché nos orgues à la grand'messe et aux vêpres. Le soir, il nous donnait un beau récital d'orgue. Il nous a fait entendre la "Marche festivale" de Karg-Elert, la "Fanfare" de Lemmens, la "Marche nuptiale", le "No. 1" de Guilmant, la "Marche des Rois Mages", une mélodie ancienne de Mat..., la "Romance" de Bonnet, "Fiat Lux" de Dubois et la "Toccata" de Boëllmann.

Pour bien apprécier ce concert, il faudrait être musicien comme M. Dorval. Disons qu'il a maintenu, ce jour-là, la juste renommée d'artiste dont il jouit auprès des connaisseurs. Quand il exécute un morceau, on voit qu'il en saisit les sentiments, et les interprète avec toute son âme jusque dans les moindres détails. C'est l'impression de ceux qui assistaient à son récital, le 10 février. Nous adressons encore à M. Dorval un sincère merci.

MM. Gustave Couture et Geo. Marchand nous ont donné quatre morceaux de violon: "L'aube de l'amour", "Dans les Alpes", "Coeurs et fleurs", "Dream of Shepherdess". Ces pièces, rendues avec art, donnaient à notre concert une agréable variété. Elles ont beaucoup plu.

Mlle Yvonne Thibault a chanté "La mort de Jeanne d'Arc" et "Children of Men". A l'entendre, on voit qu'elle ... pas à ses débuts. De sa voix ... nette, soutenue, elle a rendu ... perfection ces deux chants, ... le premier.

... Elèves du couvent ont chanté avec beaucoup d'ensemble et de ... le "Roi d'Amour", de Gounod. ... Lenore Lavack nous a donné ... succès un chant anglais, "Dawn", ... Cureran. L'agent de la gare, notre ... vieux MacLennan, présent au concert, disait à M. Lavack: "Comme vous avez une fille qui chante bien!"

L'"Hosanna" de Grenier a été très bien rendu par M. J.-E. Villeneuve.

M. Philippe Guay, de sa voix pleine et sonore, nous a fait entendre le "Je crois en Dieu" de Faure.

Voilà l'intéressant programme du concert. Il nous a fait plaisir de savoir que tous les assistants l'ont bien goûté. A tous ceux qui ont contribué à son succès, nous aimons à redire un merci bien sincère.

LORETTE

Décès

Vendredi le 15 février ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Adolphe, un des plus anciens habitants de Lorette.

M. Adolphe mourut mardi, à l'âge de 78 ans et 8 mois. Originaire de la Suisse, il vint tout jeune homme au Canada, travailla pendant quelque temps au service de la Cie de la Baie d'Hudson comme commis et interprète pour les clients de langue allemande, puis vint s'établir à Lorette vers 1877.

M. Adolphe laisse son épouse, Elise Lagimodière, et plusieurs enfants: Achille, Franc, Alice, Hermine, Clotilde; Léopold, établi à Lestock, Sask., et Virginie (Mme Boux) demeurant à Saint-Boniface.

Malade depuis quelques mois déjà, il n'y a pas de doute que l'épreuve de dimanche dernier hâta la fin de M. Adolphe qui mourut deux jours plus tard. En effet sa demeure fut réduite en cendres par un incendie, dimanche matin.

A cette famille si douloureusement éprouvée, coup sur coup, nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

Tous nos bons vieillards sont assez bien portants. M. Duncan McDougall — un des plus jeunes parmi nos vieillards, puisqu'il n'atteindra ses 87 ans qu'au mois de mai prochain — après avoir été "chétif" pendant quelque temps, commence à être plus vigoureux.

La paroisse de Notre Dame de Lorette se glorifie du nombre de ses vieillards. Savez-vous que sur une population catholique de moins de 800 âmes, nous comptons onze paroissiens dépassant 80 ans accomplis? Combien de paroisses peuvent se glorifier d'une aussi belle couronne de vieillards? Puisqu'on vit si longtemps à Lorette, ne devrait-on pas s'empresser d'y venir s'établir sur nos belles terres?

FANNYSTELLE

Parties de cartes

Les parties de cartes sont en vogue. Le 10 février il y avait plus de monde que jamais: 24 tables bien garnies. La salle était comble. Il va falloir agrandir. Nous agrandirons; à la prochaine veillée, le 24, nous aurons de la place pour recevoir les nouveaux venus. Un ouvrier menuisier est à fabriquer actuellement de nouvelles tables.

Mlle Alice Poirier a été l'heureuse gagnante du prix des dames donné par Mme S. Dupuis, et M. Odilon Lavigne a gagné le prix des hommes offert par M. Almire Arnal.

Naissance

A M. et Mme Eloi Gyrenne, le 14 février, un fils, Joseph-Adrien-Marcel, baptisé le même jour. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Désilets.

Départs

M. Aimé Hamel, dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps, est parti le 12 février pour un climat plus favorable. Ses nombreux amis ont des voeux pour son complet rétablissement et son prompt retour.

Nous perdons, par le départ de ce jeune homme, un de nos plus dévoués à nos oeuvres paroissiales. Son père l'accompagne au Kansas pour rendre visite à un frère qu'il n'a pas revu depuis longtemps. Bon voyage!

Mme Vve P. Beaupré nous a définitivement quittés pour aller résider à Fisher Branch.

Acquisition

M. Hormidas Meilleur a acheté au village la propriété de M. Thos McCreevy. C'est dire qu'il a l'intention de se fixer à Fannystelle. Bravo!

Vaches

Des vaches à Fannystelle! Mais oui! et des vaches comme les autres. Des vaches qui donnent du lait! Voire même des vaches enregistrées! On travaille à améliorer nos troupeaux. C'est ainsi que l'automne dernier, M. Eugène Painchaud a fait l'acquisition d'un jeune "Holstein" enregistré, et que ces jours derniers, MM. Ernest Désilets et Ulric Coulombe ont acheté un autre beau "Holstein". Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que le nombre des vaches a fait plus que doubler depuis l'été dernier. Nous marchons vers le progrès et le succès. Quand nous aurons assez de vaches, il ne nous manquera plus qu'une fabrique de beurre et de fromage.

Va et vient

Mlle Donalda Guilbault a passé la semaine à Elm Creek, où elle a remplacé le maître de poste.

C'est avec plaisir que nous avons remarqué à l'église le matin, et le soir à la partie de cartes, la présence de Mlle Angèle Piché, en visite chez ses parents.

Depuis que nous nous connaissons mieux nous souffrons davantage du départ des nôtres, mais cette souffrance est amplement compensée par la joie que nous éprouvons en les revoyant.

DUNREA

Nos jeunes gens ne sont pas superstitieux du tout. Ils ont organisé une partie de cartes pour le 13 février et tout est allé au gré de leurs désirs durant toute la belle soirée.

1er prix, M. Antoine Boulet et Mlle Rose Paradis; 2me prix: M. Albert Boulet et Mlle Alice Parent; prix de consolation: M. Hormisdas Levêque et Mme Alfred Paradis.

M. Arthur Parent, par un prestigieux coup de dé, a détruit, à la rafle, les espérances de plusieurs et s'est approprié une boîte de cigares.

* * *

Les jours gras approchent et avec eux le carnaval traditionnel. Les jeunes gens sont à l'oeuvre. Ils ont dit qu'ils n'épargneront rien pour nous égayer et pour cela ils présenteront au public deux comédies qui vaillent la peine d'être jouées.

* * *

Mme Joseph Boulet est allée dernièrement à Saint-Boniface pour assister, à la Maison Chapelle, à la profession de sa soeur, connue en religion sous le nom de Soeur Sainte-Rita.

* * *

Une autre jeune fille de la paroisse vient également de prononcer ses premiers voeux chez les Soeurs Grises, le 15 de ce mois; c'est Soeur Georgina Bisson. Ses parents, un de ses frères et deux de ses soeurs, se sont fait un bonheur d'assister à la touchante cérémonie qui a eu lieu à la maison provinciale de Saint-Boniface. Comme le bon exemple entraîne, il est probable que d'autres jeunes filles de la paroisse les imiteront en allant les rejoindre.

CHARLESWOOD

Vendredi soir, un incendie a complètement détruit la maison de Mme J. Beauchemin. Celle-ci se trouvait alors chez des parents à Saint-Pierre et il n'y avait personne chez elle. La police croit que la maison a été cambriolée et y voit la cause de l'incendie.

Mme Beauchemin est la veuve de feu J.-B. Beauchemin, qui fut membre de l'une des premières législatures du Manitoba.

HAYWOOD

Tableau d'honneur de l'école Dandurand:

Grade VI — Henriette Boille, 97; Roméo Dagesse, 97; Agnès Morisseau, 90; Georges Boille, 90.

Grade V — Paul Dubé, 95; Marguerite Dubé, 95.

Grade IV — André Rey, 81; Anne-Marie Boille, 79.

Grade III — Daniel Viallet, 85.

Grade II — Hélène Rey, 75; Rose Boulet, 75; Lilian Lapointe, 70; Camille Ouellette, 65; Jean Dheilly, 65.

Grade I B — Jean Gautron, 98; Jeanne Dheilly, 95; Antoinette Boille, 93; Anna Ouellette, 90.

Grade I A — Emile Boille, 99; Cyrille Rey, 88; Maria Lapointe, 80; Albert Viallet, 80.

LA SALLE

La Saint-Valentin se fait sentir par ici, car plusieurs ont eu le plaisir de recevoir de plus ou moins jolis portraits, ce qui les a fait tous rire. Viennent les gens de La Salle pour savoir s'amuser d'une farce!

* * *

Notre curé, M. l'abbé E.-A. Halde, nous est revenu ces jours derniers d'une promenade de quelques jours chez ses parents à Abbéville, Man.

* * *

M. et Mme Ephrem Rochon, ainsi que M. et Mme Arthur Rochon, sont de retour de leur beau voyage à travers la province de Québec. Ils sont passé par les Etats-Unis et ont visité les belles villes de Chicago, Détroit et Saginaw. Ils paraissent enchantés de leur belle promenade.

LA BROQUERIE

Nos amis lecteurs de la Liberté sont peut-être sur le point de croire que nous sommes inactifs ici. Il y a, en effet, assez longtemps que nous n'avons donné signe de vie, ce qui ne veut pourtant pas dire que nous sommes oisifs.

Tout le monde travaille et sait en son temps prendre d'honnêtes récréations; ainsi nos parties de cartes vont merveilleusement chaque semaine. Pour faire diversion, les membres du Cercle littéraire Saint-Joachim donneront, dans leur salle, le dimanche gras au soir, 2 mars, à 8 heures, l'occasion à tous de rire tant qu'on voudra. Ils joueront de la comédie.

Qu'on se le dise et qu'on n'oublie pas de jeter un coup d'oeil sur le programme que nous ferons connaître la semaine prochaine.

SAINT-EUSTACHE

Naissance — A M. et Mme C.-A. Allard, une fille, née le 8 janvier, baptisée sous les noms de Marie-Philomène-Gilbert. Parraine et marraine: Alfred et Agnès Allard, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Remerciements — De Marieval, Lac Croche, Sask., le R. P. Joseph Emard, O.M.I., frère de S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, nous faisait don, au commencement de février, d'une précieuse collection de chants français harmonisés pour notre chorale du collège. Nos respectueux remerciements au généreux donateur.

* * *

Bienvenue — Le Rév. Frère Wilfrid Fafard, O.M.I., du Scolasticat d'Edmonton, arrivait à Gravelbourg, vendredi le 8 février dernier, pour faire partie du personnel du collège. Cordiale bienvenue à ce dévoué collaborateur.

* * *

Chez les Oblates — La Rév. Mère Saint-Viateur, fondatrice et supérieure générale des religieuses Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, était en visite, la semaine dernière, chez les Soeurs Oblates du Jardin de l'Enfance à Gravelbourg.

SAINT-BONIFACE

Concert-conférence

Il y aura dimanche prochain 24 février, à 8 h. p.m., dans la grande salle de la Maison Vicariale, un concert par la Fanfare La Vérendrye, au profit de l'orphelinat.

Le programme de musique, très varié, comprendra aussi des solos par nos artistes bien connus, Mlle Elisa Brault et M. Georges Bétournay.

De plus nous aurons le plaisir d'entendre M. l'abbé Primeau dans une causerie sur les impressions d'un voyage à Lourdes, Rome, etc. M. l'abbé Primeau est un voyageur qui remarque et qui sait bien raconter ses impressions.

Nous sommes donc assurés d'une soirée doublement agréable.

Il n'y aura pas de billets mis en vente à cette occasion. Collecte sera faite à la porte. Que ceux qui ne peuvent donner qu'un 25 sous le fassent sans gêne et que ceux qui peuvent en donner 50 ou plus le fassent avec plaisir. Tous auront le mérite d'avoir contribué à une bonne oeuvre.

Remerciements

Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale remercient cordialement les dames et démoiselles de Saint-Boniface qui ont répondu si généreusement à l'appel qui leur a été fait, tant par la voix de Mgr le Curé de la cathédrale que par la voix de la Liberté. Deux cent cinquante noms, ce jour-là, se sont ajoutés à la longue liste des bienfaiteurs de l'orpheline et du vieillard.

Outre la somme de $80.00 donnée en argent, les bonnes Soeurs ont reçu pour une valeur considérable, les provisions et le tabac qui étaient désirés davantage.

M. G.-Henri D'Eschambault



M. G.-Henri D'Eschambault, de Saint-Boniface, après neuf ans à l'emploi de la maison N. Bawlf Grain Co., Ltd., dont trois passés à Montréal où il ouvrit une succursale, doit quitter ces jours-ci cette compagnie pour se lancer dans les assurances, placements, etc., et à cette fin, s'est associé au bureau de J.-A. Hébert et Cie, bureau favorablement connu à Winnipeg et dans l'Ouest.

M. D'Eschambault habite Saint-Boniface depuis des années et est bien connu dans tout le Manitoba, s'étant occupé activement de sports et des oeuvres sociales. Il est actuellement trésorier de la commission civique de récréation et administrateur de l'Union Canadienne. Il est le frère de M. l'abbé D'Eschambault, curé à McCreary, Man.

Société des Artisans Canadiens-français

A l'assemblée de la Succursale No 462 de la Société des Artisans Canadiens-français de Saint-Boniface, tenue, le 27 janvier, il a été proposé par MM. le Dr N.-A. Laurendeau et A. Meunier, appuyé par MM. A. Laramée et E. Morier et voté à l'unanimité, que les sommes suivantes soient offertes pour les causes nationales:

$10.00 pour l'oeuvre du Collège de Saint-Boniface; $10.00 pour l'oeuvre des écoles canadiennes-françaises de l'Ontario; $10.00 pour l'oeuvre de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

Aussi qu'une lettre de remerciement et de meilleurs souhaits pour l'heureux retour à la santé, soit envoyée au chapelain.

* * *

Résultat des élections des officiers pour l'année 1924 de la Société des Artisans Canadiens-français de la Succursale No 462 de Saint-Boniface:

Chapelain: au choix de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface; représentant du Conseil exécutif, J.-B. Leclerc; médecin-examinateur, Dr N.-A. Laurendeau; président, Alexandre-C. Larivière; 1er vice-président, J.-B.-O. Leclerc; 2me vice-président, P.-E. Bérubé; secrétaire-trésorier, Arthur Leclerc; 1er commissaire-ordonnateur, Alfred Leclerc; 2me commissaire-ordonnateur, Antonio Marcoux; 1er censeur, Joseph Vermander; 2me censeur, J.-Camille Fournier; 3me censeur, A. Laramée.

UNION CANADIENNE

Troisième soirée canadienne

Notre troisième soirée canadienne, qui réunissait encore un grand nombre de nos membres et amis, fut ouverte par un morceau de piano par notre ami M. Viel. Un solo de cornet par M. E. Bernier, accompagné au piano par sa soeur Mlle A. Bernier, mérita un chaleureux rappel des auditeurs. Qu'il nous soit permis de mentionner l'empressement que montre Mlle Bernier chaque fois que nous requérons ses services.

La causerie de cette soirée nous fut donnée par M. l'abbé Sabourin, chancelier du diocèse, qui développa la thèse suivante: "La langue française au Canada est la gardienne de notre foi". Il montra les dangers pour les gens de langue française de ce pays de perdre leur mentalité catholique en abdiquant leur langue et mit en garde contre l'influence néfaste des journaux anglais protestants. Pénétrant dans nos foyers canadiens, il déplora le trop grand nombre de livres anglais dans nos bibliothèques et de chansons anglaises sur nos pianos. Il toucha à la question sérieuse des enseignes unilingues dans notre ville française de Saint-Boniface.

Le conférencier réfuta avec facilité les objections sérieuses qui suivirent l'exposition de sa thèse. Les directeurs de l'Union expriment leur profonde reconnaissance à M. l'abbé Sabourin.

La soirée se termina gaiement par une trempette au sirop d'érable. On disposa en peu de temps du contenu d'une marmite bien remplie, puis on chanta en choeur un pot-pourri de nos jolies chansons canadiennes.

Chorale de la cathédrale

L'initiative prise par la Chorale de la cathédrale de préparer une partie de cartes au profit de l'Union Canadienne fut très heureuse. Une assistance considérable répondit à la réclame bien organisée et le succès est sans précédent à Saint-Boniface. Une telle affluence de personnes à la dernière minute fit naturellement naître un peu de confusion, mais les choses furent vite en ordre et une fois que le jeu fut commencé, on fit rondement huit parties de whist.

Puis la Chorale, sous l'habile direction de M. Hélie, exécuta deux morceaux de chant en parties qui furent très goûtés. Deux membres de la Chorale, MM. Lucien Trudeau et Georges Bétournay, firent les frais de solos qui leur méritèrent de longs applaudissements.

La vente des billets à faire signer par le couple inconnu Madeleine et Dollard suscita beaucoup d'intérêt. Le goûter fini, ils passèrent dans les salles portant un costume approprié. On les salua du chant de "Vive la Canadienne". Madeleine était personnifiée par Mme L. Trudeau et Dollard par M. G. Bernier. Ce sont eux qui distribuèrent aux gagnants les prix de cartes et de loteries.

Prix de cartes — Dames: Mlle P. Philippon, un joli coussin donné par Mlle A. Larivière; Mme E. Toupin, une bouteille de parfum, donnée par la maison Richard et Béliveau. Messieurs: Albert Benoit, une demi-tonne de charbon, don de la compagnie Toupin Coal and Wood; E. Lord, un projecteur électrique, don de la compagnie Fontaine et Boulanger.

Le prix de Madeleine fut gagné par M. Camajou, une plume-réservoir, don de la maison Henry Birks. Le prix de Dollard fut décerné à Mme F.-X. Lavoie, un pendentif, autre don de la maison Henry Birks.

La loterie d'une tonne de charbon, don de la compagnie Canadian Coal Sales, par M. Ritchot, fut gagnée par M. Raymond Bernier, et celle d'une boîte de biscuits, don de la compagnie Lavoie, par M. J.-A. Hébert.

Un bon pour $3.00 de marchandises, don de M. Robitaille, fut vendu à l'enchère et adjugé à M. E. Morier.

Frais défalqués, cette soirée rapporte tout près de deux cents piastres. Nous sommes fiers de ce magnifique résultat et remercions le comité composé de MM. N. Jutras, président de la Chorale, J. Vermander, L. Levêque et H. Levêque, qui a montré beaucoup de dévouement.

LES SPORTS

Le Voyageur

La neige qui nous est venue la semaine passée a fait naître un plus grand entrain chez nos Voyageurs. Un groupe des jeunes raquetteurs se rendait chez M. O. Morier, à Saint-Vital, dimanche après-midi, où on leur fit un chaleureux accueil. Merci à M. Morier.

Concours de lutte

Le commissaire ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. A. Pambrun, 366, rue Langevin, désire rappeler aux lutteurs poids-légers de langue française du Manitoba que le concours pour la coupe Lanthier aura lieu dans les salles de l'Union Canadienne, samedi le 1er mars, à 8 h. p.m. Tous ceux qui désirent en faire partie sont priés d'envoyer leur nom à l'adresse ci-haut mentionnée. Ils ne devront pas peser plus de 145 livres.

Les Canadiens

La partie que le Canadien devait jouer mercredi passé lui fut accordée par défaut de l'Assiniboine. C'est un pas de plus vers la première place et si seulement les Tigers perdaient les deux dernières parties qu'il leur reste à jouer, nous serions sur un pied d'égalité avec eux.

Notre prochaine partie de ligue aura lieu à l'Auditorium mercredi à 8 h. p.m. contre l'équipe de Selkirk.

Joute spéciale

L'événement sportif le plus intéressant de la semaine toutefois sera la rencontre de notre équipe avec celle des Tigers, champions de la ligue Junior. C'est là que se règlera une controverse vieille de plusieurs années, à savoir si le jeu de la ligue intermédiaire est réellement supérieur à celui de la ligue junior.

Les billets sont de 35 sous chacun et sont en vente à la Librairie Kéroack, au Garage Saint-Boniface et à l'Union Canadienne. Il est entendu que le retour de tout billet vendu en avance par notre équipe lui restera. Il s'ensuit donc que nous vous encourageons fortement à vous procurer vos billets aux endroits ci-haut mentionnés. Le prix en est le même et par là vous nous aiderez considérablement à solder les dettes que nous nous sommes vus dans l'obligation de contracter afin de tenir notre équipe sur pied. A jeudi soir donc.

AUTRES NOUVELLES DE SAINT-BONIFACE EN DERNIERE PAGE.

Feuilleton de la "Liberté" — Numéro 6

L'Abbé Constantin

Par Ludovic Halévy

(Suite)

Certainement... parce que c'était si touchant ce que ce notaire de Souvigny nous a raconté l'autre jour! C'est si bien ce qu'il a fait ce grand artilleur, quand il était tout petit, si bien, si bien, que je chercherai ce soir une occasion de lui dire ce que j'en pense... et je la trouverai!

Puis, changeant le cours de la conversation:

— On a envoyé la dépêche à Edwards, pour les poneys?

— Oui, avant le diner...

— Oh! vous me laisserez les conduire; cela m'amusera tant de traverser la ville et de faire une belle entrée, arrondie, sans ralentir, dans la cour, devant le perron!... Dites... vous voulez bien?

— Oui, oui, c'est entendu.

Edwards, le piqueur, arrivé depuis trois jours pour l'installation des écuries, daigna venir lui-même au-devant de madame Scott. Il amena les quatre poneys attelés sur le duc. Le passage des poneys à travers la grande rue de la ville avait fait sensation.

De toutes parts on s'était récrié:

— Vous n'avez donc pas vu comme c'était tenu... et la voiture... et les harnais qui brillaient comme de l'or... et les petits chevaux avec leurs roses blanches de chaque côté de la tête.

La foule s'était entassée dans la cour de la gare, et les curieux alors avaient appris qu'ils allaient avoir l'honneur d'assister à l'arrivée des châtelaines de Longueval.

Il y eut un certain désenchantement quand les deux soeurs se montrèrent, fort jolies, mais fort simples, dans leurs costumes de voyage. Ces braves gens s'attendaient un peu à l'apparition de deux princesse de féerie, vêtues de soie et de brocart, étincelantes de rubis et de diamants.

Bettina, sans trop se hâter, ôta ses longs gants de suède et les remplaça par de gros gants de peau de daim pris dans la pochette du tablier de la voiture. Puis elle se hissa sur le siège, à la place d'Edwards. Madame Scott s'assit à côté de sa soeur. Les poneys piétinaient, dansaient, menaçaient de pointer.

Miss Percival avait la main à la fois très ferme, très légère et très juste. Elle contint les poneys pendant quelques instants, les forçant à se tenir bien à leur place dans le rang; puis, enveloppant les deux chevaux de pointe d'une double et longue ondulation de son fouet, elle enleva son petit attelage d'un seul coup, avec une incomparable virtuosité et sortit magistralement de la cour de la gare.

Le trot des quatre poneys sonnait sur les petits pavés pointus de Souvigny. Bettina, jusqu'à la sortie de la ville, leur fit garder une allure un peu serrée; mais, sur la grande route, elle laissa les poneys se mettre dans leur train... et ils avaient un train d'enfer.

— Oh! comme je suis heureuse, Suzie! J'aime tant cela... mener à quatre, avec de l'espace pour courir!... A Paris, même le matin, je n'osais plus... on me regardait trop... cela me gênait... Et ici... personne!... personne!

Au moment où Bettina lançait triomphalement ces deux: "Personne! personne!" un cavalier se montrait, s'avançant à la rencontre de la voiture.

C'était Paul de Lavardens... Il faisait là le guet depuis une heure pour avoir le plaisir de voir passer les Américains.

— Vous vous trompez, dit Suzie à Bettina, voici quelqu'un.

— Un paysan... Ca ne compte pas... ça ne demande pas ma main.

— Ce n'est pas du tout un paysan. Regardez.

Paul de Lavardens, en passant à côté de la voiture, fit aux deux soeurs un salut de la plus haute correction et qui sentait tout à fait son Parisien.

— Qui est ce monsieur?

— J'ai eu à peine le temps de le voir, mais je parierais que je l'ai vu cet hiver chez moi.

— Mon Dieu! serait-ce un des trente-quatre? Est-ce que cela va encore recommencer?

VI

A sept heures et demie, Jean et le curé arrivaient au château.

Des qu'ils eurent fait quelques pas dans l'allée du parc:

— Regarde, Jean, dit le curé, que! changement! Toute cette partie du parc était laissée à l'abandon... et voilà que tout est sablé, ratissé... Je ne vais plus me sentir ici chez moi comme autrefois... Ça va être trop beau! Je ne vais plus retrouver mon vieux fauteuil de velours marron, où il m'arrivait si souvent de m'endormir après diner.

Jean ne prêtait qu'une attention médiocre aux discours du curé. Il se sentait une extrême impatience de revoir madame Scott et miss Percival; mais cette impatience était mêlée d'une très vive inquiétude. Allait-il les retrouver, dans le salon de Longueval, telles qu'il les avait vues dans la salle à manger du presbytère? Peut-être, au lieu de ces deux femmes si parfaitement simples, s'amusant de cette dinette improvisée, et qui, dès le premier jour, l'avaient accueilli avec tant de grâce et de familiarité, peut-être allait-il retrouver deux jolies poupées mondaines, élégantes et froides. Son impression première allait-elle s'effacer?... disparaître? Allait-elle, au contraire, se faire en son coeur plus douce encore?

Ils furent reçus dans le vestibule par deux grands valets de pied dignes et imposants. Ce vestibule, autrefois, était une immense pièce glaciale et nue dans ses murs de pierre; ces murs, aujourd'hui, étaient recouverts d'admirables tapisseries qui représentaient des sujets mythologiques. C'est à peine si le curé les regarda, ces tapisseries; et ce fut assez pour s'apercevoir que des déesses qui se promenaient à travers ces verdures portaient des costumes d'une antique simplicité.

L'un des valets de pied ouvrit à deux battants la porte du grand salon.

Madame Scott, en voyant entrer le curé et Jean, se leva, et, allant à leur rencontre:

— Que vous êtes aimable, dit-elle, monsieur le curé, d'être venu... Et vous aussi, monsieur... et que je suis contente de vous revoir, vous, mes premiers amis dans ce pays!

Jean respira. C'était bien la même femme.

— Voulez-vous me permettre, ajouta madame Scott, de vous présenter mes enfants?... Harry, Bella... venez.

Harry était un gentil petit garçon de six ans et Bella une jolie petite fille de cinq ans.

Après que le curé eut embrassé les deux enfants, Harry, qui regardait avec admiration l'uniforme de Jean, dit à sa mère:

— Et le militaire, maman, faut-il l'embrasser aussi, le militaire?

— Si vous le voulez, répondit madame Scott, et s'il le veut bien.

Les deux enfants étaient, une minute après, installés sur les genoux de Jean et l'accablaient de questions.

Madame Scott, pendant ce temps, causait avec le curé, et Jean, tout en répondant aux questions des enfants, regardait madame Scott. Elle avait une robe de mousseline blanche, mais la mousseline disparaissait sous une avalanche de petits volants de valenciennes. Les bras nus jusqu'au coude, un gros bouquet de roses rouges à l'ouverture du corsage, une rose rouge fixée dans les cheveux par une agrafe de diamants, rien de plus.

Madame Scott s'aperçut tout à coup que Jean était occupé militairement par ses deux enfants:

— Oh! comme je vous demande pardon, monsieur! Harry! Bella!...

— Je vous en prie, madame, laissez-les-moi.

Bettina fit son entrée. La même robe de mousseline blanche, le même petit fouillis de dentelles, les mêmes roses rouges, la même beauté et le même accueil riant, aimable, ouvert.

— Je suis votre servante, monsieur le curé. M'avez-vous pardonné mon horrible indiscrétion de l'autre jour?

Puis, se tournant vers Jean et lui tendant la main:

— Bonjour, monsieur... monsieur... Bon! voilà que je ne me rappelle plus votre nom... et cependant il me semble que nous sommes déjà de vieux amis?...

— Jean Reynaud.

— Jean Reynaud... c'est cela. Bonjour, monsieur Reynaud!... mais, je vous en préviens loyalement, quand nous serons tout à fait de vieux amis, dans une huitaine de jours, je vous appellerai monsieur Jean...

On annonça le diner. Madame Scott prit le bras du curé; Bettina, le bras de Jean...

La conversation s'engagea, facile, animée, confiante... Les deux soeurs étaient ravies. Elles se promettaient de faire, le lendemain, une promenade à cheval dans la forêt. Monter à cheval, c'était leur passion! Et c'était aussi la passion de Jean, si bien qu'au bout d'un quart d'heure, on le priait d'être de cette promenade du lendemain. Il acceptait avec joie. Personne, mieux que lui, ne connaissait les environs: c'était son pays. Il serait si heureux de leur en faire les honneurs!

— Vous montez tous les jours à cheval? lui demanda Bettina.

— Tous les jours et généralement deux fois. Le matin pour mon service et le soir pour mon plaisir.

— De bonne heure, le matin?

— A cinq heures et demie...

— A cinq heures et demie, tous les matins?

— Oui, le dimanche excepté.

— Alors, vous vous levez?

— A quatre heures et demie.

— Se lever ainsi à quatre heures et demie, c'est admirable!... Et vous l'aimez, votre métier?

— Beaucoup, mademoiselle. Cela est si bon d'avoir son existence toute droite devant soi, avec des devoirs bien nets et bien définis!

— Cependant, dit madame Scott, ne pas être son maître avoir toujours à obéir!...

— C'est cela qui me va le mieux. Il n'y a rien de plus facile que d'obéir... et apprendre à obéir, c'est là la seule façon d'apprendre à commander.

— Ah! comme cela doit être vrai!

— Oui, sans doute, continua le curé, mais ce qu'il ne vous dit pas, c'est qu'il est l'officier le plus distingué de son régiment, c'est que...

— Mon parrain, je vous en prie...

Le curé allait se lancer dans le panégyrique de son filleul, quand Bettina, intervenant:

— C'est inutile, monsieur le curé, ne dites rien... Nous avons eu des renseignements sur monsieur... Oh! j'ai failli dire monsieur Jean... sur monsieur Reynaud. Eh bien, ils ont été admirables, les renseignements.

— Je serais curieux de savoir, dit Jean.

— Rien... vous ne saurez rien. Je ne veux pas vous faire rougir, et vous seriez obligé de rougir.

Puis, se tournant vers le curé:

— Mais sur vous aussi, monsieur le curé, nous avons eu des renseignements. Il paraît que vous êtes un saint...

— Oh! quant à cela, c'est bien vrai! s'écria Jean.

Ce fut le curé, cette fois, qui coupa court à l'éloquence de Jean. Le dîner était sur le point de finir.

Le café était servi sur la terrasse, devant le château. Les prés et les bois s'endormaient. Le parc ne gardait plus que de longues lignes indécises et ondulantes. La lune, lentement, émergeait de la cime des grands arbres.

Bettina prit sur la table une boite de cigares.

— Fumez-vous? dit-elle à Jean.

— Oui, mademoiselle.

— Prenez alors, monsieur Jean... Tant pis, je l'ai dit... Prenez... Mais non... écoutez d'abord.

Et, parlant à demi-voix, tout en lui présentant la boite de cigares:

— Il fait nuit maintenant, vous pourrez rougir tout à votre aise. Je vais vous dire ce que je ne vous ai pas dit tout à l'heure, à table. Le vieux notaire de Souligny nous a raconté ce que vous avez fait, après la mort de votre père, quand vous n'étiez qu'un enfant, ce que vous avez fait pour cette pauvre mère, et pour cette pauvre jeune fille. Nous avons été très attendries de cela, ma soeur et moi.

— Oui, monsieur, continua madame Scott, et c'est pour cela que nous vous avons reçu aujourd'hui avec un tel plaisir. Eh bien, prenez votre cigare maintenant; ma soeur est là qui attend.

Bettina était là, tenant la boîte de cigares, les yeux fixés sur le visage de Jean. Elle goûtait ce plaisir très réel qui peut se traduire par cette phrase:

— Il me semble que je regarde un brave garçon.

— Et maintenant, dit madame Scott, asseyons-nous là, devant cette nuit charmante...

— Et ne parlons pas, Suzie, ne parlons pas. Ce grand silence de la campagne après ce grand vacarme de Paris, c'est adorable! Regardons le ciel, la lune et les étoiles.

Tous les quatre, avec beaucoup de plaisir, exécutèrent ce petit programme. Suzie et Bettina, calmes, reposées, dans un absolu détachement de leur existence de la veille, se prenant déjà de tendresse pour ce pays qui venait de les recevoir et qui allait les garder.

Vers dix heures, les deux soeurs reconduisaient le curé et Jean jusqu'à la porte du parc, lorsque Bettina dit à Jean tout à coup:

— Ah! monsieur, j'ai une question à vous adresser. Ce matin, en arrivant, nous avons rencontré un jeune homme mince, avec des moustaches blondes; il montait un cheval noir; il nous a saluées au passage...

— C'est Paul de Laverdens... Il a déjà eu l'honneur de vous être présenté... mais un peu vaguement. Aussi son ambition est-elle de vous être représenté.

— Eh bien, vous nous l'amènerez un de ces jours, dit madame Scott.

— A partir du 25, s'écria Bettina... Pas avant! Personne jusque-là, nous ne voulons voir personne, excepté vous, monsieur Jean... mais vous, c'est très extraordinaire, et je ne sais trop comment cela s'est fait, vous n'êtes déjà plus personne pour nous... Le compliment n'est peut-être pas très bien tourné, mais ne vous y trompez pas, c'est un compliment... J'ai l'intention d'être excessivement aimable en vous parlant ainsi.

— Et vous l'êtes, mademoiselle.

— Tant mieux si j'ai le bonheur de me faire bien comprendre... Au revoir, monsieur Jean.

Madame Scott et miss Percival reprirent le chemin du château.

— Et maintenant, Suzie, dit Bettina, grondez-moi bien fort. Je m'y attends...

— Vous gronder! Pourquoi?

— Vous allez dire que j'ai été trop familière avec ce jeune homme.

— Non, je ne vous dirai pas cela... Ce jeune homme a fait sur moi, dès le premier jour, la plus heureuse impression.

Je suis persuadée qu'il sera bien de nous appliquer à nous en faire un ami.

— De tout mon coeur, quant à moi... Suzie, j'ai vu bien des jeunes gens, depuis que nous vivons en France... eh bien, celui-là est le premier dans les yeux duquel je n'ai pas lu clairement cette phrase: "Mon Dieu! que je serais donc content d'épouser les millions de cette personne-là". Cela était écrit distinctement dans les yeux de tous les autres... Là-dessus, nous voilà rentrées... Bonsoir, Suzie, et à demain.

Bettina resta longuement accoudée sur la balustrade de son balcon.

— Il me semble, disait-elle que je vais aimer ce pays.

VII

Le lendemain matin, Paul de Lavardens attendait Jean dans la cour du quartier. Il lui laissa à peine le temps de descendre de cheval...

— Raconte, lui dit-il, vite, ton diner d'hier; raconte. Je les avais vues, moi, le matin. La petite conduisait quatre poneys noirs... et avec une crânerie!... Je les ai saluées... As-tu parlé de moi? M'ont-elles reconnu? Quand me conduis-tu à Longueval? Mais réponds-moi, réponds-moi donc!

— Répondre! répondre!... A quelle question d'abord?

— A la dernière.

— Eh bien, dans une dizaine de jours. Elles ne veulent voir personne en ce moment.

— Alors, tu n'y retourneras que dans une dizaine de jours?

— Oh! moi, j'y retourne aujourd'hui. Mais, je ne compte pas. Jean Reynaud, le filleul du curé!... Et puis on a découvert que je pouvais rendre de petits services; je connais très bien le pays; on va m'utiliser comme guide... Enfin, je ne suis personne, moi, tandis que toi, comte Paul de Lavardens, tu es quelqu'un! Aussi, ne crains rien, ton tour viendra avec les fêtes et les bals, quand il faudra briller. Tu resplendiras alors de tout ton éclat et je rentrerai fort humblement dans mon obscurité.

— Moque-toi de moi tant qu'il te plaira... Il n'en est pas moins vrai que, pendant ces dix jours, tu vas prendre une avance...

— Comment! une avance?

— Voyons, Jean, est-ce que tu veux essayer de me faire croire que tu n'es pas déjà amoureux? Est-ce possible? Tant de beauté! tant de luxe! Oh!... le luxe peut-être encore plus que la beauté! Le luxe, à ce degré-là, ça me renverse, ça me bouleverse! Et cette petite... Bettina... comtesse Bettina de Lavardens! Est-ce assez gentil! Etre le mari d'une femme follement riche, voilà ma destinée! Ah! comme elle serait heureuse avec moi! Je lui ferais une existence de princesse de féerie. Je passerais ma vie à l'attifer, à la pomponner, à la promener triomphante à travers le monde. J'étudierais sa beauté pour bien la mettre dans le cadre qui lui conviendrait... "S'il n'était pas là, se dirait-elle, je serais moins jolie..." Je ne saurais pas seulement l'aimer, je saurais l'amuser... Elle en aurait pour son argent, et de l'amour, et du plaisir!... Allons, Jean, un bon mouvement; conduis-moi aujourd'hui chez madame Scott.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

C'est faire une grosse erreur que de confondre la lampe "Diamond" fabriquée par la Compagnie "Westinghouse" avec ces lampes de rebut, sans marque bien souvent, vendues à grand fracas par nos Anglais de l'autre côté du pont.

FONTAINE & BOULANGER

vendent cette lampe "Diamond" brevete Westinghouse aux prix suivants:
15-25-40 watts ... 25c
60 watts, deux pour ... 55c

Et ces lampes sont garanties
Pourquoi passer l'eau???

A VENDRE — Avoine de semence, bien nette, 50 sous. Aussi une semeuse "Deering", 20 roulettes doubles, bonne comme neuve, $160.00. **Charles Dandenault, Saint-Pierre, Man.** 35p

TROUVES — Sur la rue Despins, St-Boniface, lorgnons, monture noire. On peut réclamer en s'adressant à **Mlle A. Magnan, 236, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface**, et en payant cette annonce. 37

WINNIPEG

S. G. Mgr Sinnott est allé assister aux fêtes du sacre de Mgr O'Donnell à Toronto, il était l'un des trois évêques consécrateurs.

* * *

Des voleurs audacieux ont dérobé pour $1,000 de bijouterie dans la vitrine du magasin Dingwall, peu après minuit, alors qu'il y avait encore des douzaines de personnes dans la rue. Quelques jours auparavant, des manteaux en fourrure pour une valeur de $1,000 ont été volés dans les mêmes circonstances à l'Alaska Fur Company, avenue Portage.

* * *

Un incendie dû à l'ignition de gazoline dans un atelier de nettoyage de chapeaux a détruit, vendredi, un immeuble situé avenue Portage, près de la rue Smith. Les pertes sont évaluées à environ $35,000.

* * *

Les Dames Auxiliaires des Réservistes français doneront une partie mascarade le mardi gras, 4 mars, dans la salle de la Ligue Catholique, au Columbus Hall. De magnifiques prix seront donnés pour les costumes les plus beaux et les plus excentriques. Il y aura orchestre et des rafraîchissements seront servis.

AU SACRE-COEUR

La partie de cartes de mardi dernier, organisée par les Enfants de Marie, a été une nouvelle preuve de leur savoir-faire et de leur talent d'organisation. Le programme musical était bien approprié à la circonstance. Les demoiselles Buffet nous ont fait revivre du passé en exécutant avec beaucoup d'élégance la danse du Menuet, si en vogue au dix-huitième siècle. Mlle Adélia Patenaude et M. Paquin ont chanté un magnifique duo qui leur a mérité les chaleureux applaudissements de l'assistance.

Les différents prix de la soirée, généreusement offerts par la société des Enfants de Marie, ont été gagnés par Mlles Alida Gareau, R. Bazin et A. Degagné; pour les messieurs: 1. J. Ferland; 2. J.-A. Rhéaume. Prix de consolation: Mlle F. Lachance et M. Luc Chabot.

* * *

Notre dévoué et estimé curé, le R. P. Normandin, est de retour de Duluth, où il a passé quelques semaines afin de récupérer les forces qu'il a si généreusement dépensées pour le bien de la paroisse. Il partira cette semaine pour Montréal, où il continuera pendant quelque temps encore à jouir d'un repos qu'il a bien mérité. Nous lui souhaitons un bon et heureux voyage et un prompt retour au milieu de nous.

* * *

Le comité de la Saint-Jean-Baptiste rapporte que la grande partie de cartes du mardi gras est en pleine voie d'organisation. On ne veut pas encore faire connaître le programme de cette soirée, mais on nous promet que tous ceux qui assisteront à cette veillée en garderont longtemps le souvenir.

* * *

Samedi dernier un groupe d'amis se réunissait chez Mme Patenaude pour le départ de M. Camille Ste-Marie, en visite à Winnipeg pour une semaine. La soirée fut très gaie et attrayante; chant, musique et cartes. Après un délicieux goûter, tous souhaitèrent à M. Ste-Marie un heureux voyage et un prompt retour parmi ses amis de Winnipeg.

On cultive la terre dans l'Alberta

Calgary — Il y a quelques jours des dépêches annonçaient que l'on travaillait la terre à Taber. W.-C. Spare, un fermier établi dans le voisinage de Calgary, a disqué du labour d'automne sur sa terre mardi dernier.

SAINT-BONIFACE

Décès de M. Louis Daunais

M. Louis Daunais, mort à l'hôpital Saint-Boniface à l'âge de 49 ans, laisse sa mère, Mme Elise Daunais, une nièce, Mme William Fontaine. Assistaient aux funérailles: MM. Alexandre et Joseph Berriault, de Sainte-Anne des Chênes, Mme Ducharme (soeur de Mme Daunais), et son fils Baptiste, de Vivian, Man.

M. l'abbé D'Eschambault, de McCreary, a chanté le service.

Porteurs: MM. Alexandre et Zacharie Berriault, Baptiste Ducharme, Joseph Daignault, John Fipher et Charles Ritchot.

Mme Daunais remercie les personnes qui ont bien voulu manifester de la sympathie à la famille.

Le service de M. J.-B. Côté fut chanté mercredi à 10 h. par Mgr Jubinville, assisté de MM. les abbés A. Lambert, curé de Holy Cross, et A. D'Eschambault, curé de McCreary. L'absoute fut aussi chantée par Mgr Jubinville et l'inhumation se fit dans le cimetière de la cathédrale.

Les porteurs étaient les honorables A. Bénard, A. Talbot et J. Bernier, MM. Dr N.-A. Laurendeau, A. Gauvin, H. Béliveau, I. Lavoie et A.-C. Larivière.

Baptêmes

Le 10 février — Albert-Lesly-Laurence, enfant de M. et Mme Jean Verne. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Lavallée.

Le 12 février — Marie-Yvette-Louise, fille de M. et Mme Léo Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Doria Pelletier.

Le 13 février — Rose-Marie-Véronique, fille de M. et Mme Georges Marcoux. Parrain et marraine: M. Ant. Marcoux et Mlle Véronique Antaya.

Le 13 février — Marie-Françoise-Thérèse, fille de M. et Mme Emile Mayeur. Parrain et marraine: M. Arthur Shoeder et Mlle Philomène Shoeder.

Le 14 février — Joseph-Jean-Roland, fils de M. et Mme J.-E. Turenne. Parrain et marraine: M. H. Turenne et Mlle M.-J. Turenne.

Le 15 février — Joseph-Léo-Arthur, fils de M. et Mme J.-O. Brodeur. Parrain et marraine: M. Donat Dupas et Mlle Alvina Dupas.

Le 16 février — Marie-Florence-Antoinette, fille de M. et Mme Raoul Rémillard. Parrain et marraine: M. et Mme Urgel Rémillard.

Au patinoir de St-Boniface

L'assistance devient de plus en plus nombreuse au patinoir et le besoin d'un patinoir couvert se fait sentir. On parle même d'une couverture en toile pour l'année prochaine.

Le comité annonce une grande soirée de patin tous les mardis soirs, sous les auspices de l'Union Canadienne, la Ligue des Demoiselles et les Voyageurs. Feux de bengales, courses au savon, etc. Le programme est aussi intéressant les jeudis: courses, "snap the whip", feu d'artifices et tintamarre en règle. Le vendredi est la soirée du club Cardinal. Ce jeune club est un des plus actifs de notre ville.

Le comité annonce aussi une grande mascarade pour le mardi gras, avec programme de sept heures à minuit.

* * *